LES 24, 25 ET 26 JUIN 1880

A QUEBEC

Discours Prononces

DANS LES

CONVENTIONS, CONGRES ET BANQUET

QUEBEC

Imprimerie de Jos. A. GIRARD & Cie.

1880

D

LES 24, 25 ET 26 JUIN 1880

A QUEBEC

DISCOURS PRONONCES

DANS LES

CONVENTIONS, CONGRES ET BANQUET

QUEBEC

Imprimerie de Jos.-G. GINGRAS & Cie.

1880

1880
(50)

86587

LES 24, 25 ET 26 JUIN 1880, A QUEBEC

(*Extrait de "l'Evénement" des* 25 *et* 26 *Juin.*)

Ce n'est pas piètre tâche que celle de rendre compte aussi consciencieusement que possible de cette affirmation colossale de l'existence de notre race en Amérique. Nous dirons donc, avant de commencer notre appréciation, que nous avons résolu de nous abstenir de tout éloge envers quelque société que ce soit, attendu qu'elles ont toutes plus ou moins le droit de prétendre à ces éloges. La presse anglaise, qui se trouve désintéressée dans l'affaire, se chargera probablement de remédier à ce *lapsus* dont nous ne nous rendrions pas coupable si nous n'étions pas partie dans la question.

Nous croyons devoir faire mention de la soirée de mercredi qui, à elle seule, égalait ce que nous avons vu le 24 juin, les années passées.

En effet, quelle profusion de pavillons et d'emblêmes de tous genres par toute la ville !

La gaîté gauloise se reflétait sur tous les visages et un sentiment général de contentement animait tous les cœurs. Les sons harmonieux des fanfares et les joyeux propos faisaient présager un grand événement : celui de l'affirmation (pacifique, qu'on veuille bien le remarquer) d'une race qui, malgré tout, est restée française par ses institutions, sa langue et ses lois.

Plusieurs corps de musique ont donné dans la soirée des concerts en plein air qui ont captivé une foule énorme grossie par nos compatriotes arrivés dans la journée et les jours précédents des différentes parties du pays et des Etats-Unis. Voici les noms des corps de musique qui ont fait les frais de ces concerts : Sur la terrasse Dufferin, les bandes de Beauport et de la batterie A ; sur l'Esplanade, la fanfare du 8e bataillon ; à la halle Jacques-Cartier, les corps de musique de Fall River et de l'Union musicale.

Dans la soirée, la fanfare du 9e bataillon est descendue à la gare du Palais pour recevoir les zouaves pontificaux qui devaient arriver par le chemin de fer du

Nord. A l'arrivée du train, les zouaves ont été escortés au château St.-Louis par leurs frères d'armes résidant à Québec et ce corps de musique.

A une heure avancée de la nuit on entendait encore çà et là des rumeurs qui annonçaient les derniers préparatifs de la gigantesque démonstration.

LA MESSE

La journée s'est ouverte avec un redoublement d'activité pour les décorations des rues. Des hauteurs, on ne voyait, aussi loin que le regard pouvait s'étendre sur les faubourgs que les couleurs françaises, les oriflammes, les arcs de verdure. Dans les rues la population endimanchée, une population énorme, des cavaliers, des commissaires-ordonnateurs, des officiers et membres de sections, sociétés industrielles, philanthropiques, scientifiques, littéraires et musicales, se réunissant, se groupant pour se rendre au lieu général du rendez-vous, les Buttes à Neveu, où se disait la messe.

Mais le temps était gris, et quelques nuages assez inquiétants se promenaient de çà et là à la face du firmament. En pleine veine de beau temps où Québec se trouvait depuis tantôt trois semaines, on trouvait naturellement malheureux que le temps cherchât à se mettre de mauvaise humeur par une aussi belle fête.

Quelques minutes après huit heures, un coup de canon tiré par l'artillerie de campagne, Capt. Lindsay, annonça que la messe commençait. Sa Grâce Mgr. l'Archevêque Taschereau, assistée du révd M. Langevin, G.-V. de St.-Germain de Rimouski, et de M. l'abbé Auclair, curé de la Basilique, officiait. Sous le pavillon où se disait la messe, aux places d'honneurs on remarquait Mgr. Laflèche, Mgr. Racine, Mgr. Guay, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Robitaille et Madame Robitaille, et le lieut. Sheppard, A. D. C., le président de la Société St Jean-Baptiste, M. Rhéaume, Madame et Mlle. Rhéaume, l'hon. M. Langevin, le juge et Madame Routhier, Son Honneur le maire, M. Brousseau, M. Claudio Jannet, le comte de Foucault, l'hon. M. Chapleau, l'hon. M. Ross, l'hon. M. Starnes, l'hon. M. Robertson, l'hon. M. Loranger, l'hon. M. Turcotte, l'hon. juge Taschereau et Madame Taschereau.

Une garde d'honneur des Zouaves Pontificaux Canadiens, portant le drapeau de Carillon et celui de l'Union Allet, environnaient l'autel.

M. l'abbé Marois était le maître des cérémonies.

Un chœur puissant composé de toutes nos sociétés musicales, avec accompagnement de fanfares, sous la direction de M. Gustave Gagnon, a chanté le *Kyrie* et le *Gloria* de la messe royale harmonisée et un *Tantum ergo* sur un air russe.

Un chœur nombreux de plain-chant, sous la direction de M. Et. Légaré, maître-chantre à la Basilique, répondait à l'unisson, au chant harmoniste.

Au moment solennel de l'Elévation, il y eut une salve d'artillerie.

La messe finie, a eu lieu le sermon. Le prédicateur de la circonstance était Mgr. Racine.

Memento dierum antiquorum

.....Souvenez-vous des anciens jours, etc., etc., livre 32, verset 7, Déteuronome a dit l'éloquent orateur. Lorsque depuis son bercean, un peuple comme le peuple canadien, a marché dans le sentier de la foi et du dévouement, il lui faut des fêtes nationales pour exprimer sa joie et sa reconnaissance, des fêtes grandioses où ses espérances temporelles se mêlent aux espérances d'un monde meilleur. Il se réunit dans ses temples et offre à Dieu les élans de sa joie, de sa reconnaissance, à la fois religieux et patriotiques. Honneur à la Société Saint-Jean-Baptiste qui, dans l'intérêt de la nationalité canadienne-française, a organisé cette démonstration, cette grande fête patriotique ; elle a compris et vaillamment appliqué cette devise : Religion et Patrie. Lève-toi dans ta beauté et ta gloire, noble cité de Champlain, tes enfants sont venus de loin pour te voir et te contempler. Venez, vous tous, les fils des places les plus éloignées, avec vos nombreuses bannières, vos magnifiques chars allégoriques, venez dans cette fière cité où chaque pierre est un souvenir du passé. Venez, vous qui êtes le digne représentant de notre gracieuse souveraine ; venez vous pontife, représentant du chef de l'église catholique, venez, vous sociétés sœurs, enfants de l'Acadie, venez tous vous réjouir. *Ecce quam bonam, quam jucundum habitare fratres in unum ? Cor unum anima mea.*

Quel est le but d'une si grande démonstration ? celui du développement moral et matériel de notre nationalité. Nous avons commencé par un acte de religion, nous sommes venus réciter le symbole de notre foi, le *credo*, recueilli de la bouche de l'homme-Dieu lui-même, par les apôtres.

Quelle a été la vocation du peuple canadien-français ? Le peuple a-t-il été fidèle à sa vocation ? Quels sont les moyens à prendre pour arriver à la remplir parfaitement ? A chaque peuple, le fils de Dieu a imposé l'obligation de suivre sa loi, de la proclamer, de la faire aimer et de la propager ; sa mission est donc de propager la vérité, la foi, l'espérance, la charité, la civilisation. Quel était le motif des rois de France en envoyant des colonies chrétiennes dans le nouveau-monde ? Le premier acte de Jacques-Cartier en venant au Canada, au nom du roi très chrétien, c'est de prendre possession du pays au nom de ce même roi, au nom de la religion et de la civilisation. C'est la mission du peuple canadien-français. A la vue de ces colons, les naturels ont dû se dire comme autrefois les habitants de la Judée, lors de la naissance de Saint Jean-Baptiste environné de grands prodiges : *Quis putas puer iste erit ?*

L'orateur rappelle les principaux faits de la race française en Amérique et de par le monde. Il nomme Samuel de Champlain. Nommer Champlain, dit-il, c'est nommer le plus grand homme d'état de notre nationalité ; chrétien comme Charlemagne et Saint Louis, il veut que la religion soit la base de la nouvelle colonie. Aussi en 1615, il amène avec lui des missionnaires : à leur tête s'avance les nobles enfants de St. François d'Assise ; bientôt les suivent les héroïques fils de Loyola. Déjà les premières pages de notre histoire témoignent hautement de ce fait éclatant et admirable que, dès le berceau de la colonie, c'est l'union de la religion et de la patrie. La religion préside à l'œuvre, la dirige et la propage.

A-t-il été fidèle à sa vocation ? En 1635, on enregistre la fondation du collége

des Jésuites, puis ensuite celle du monastère des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu. L'orateur fait l'historique des institutions religieuses et scolaires qui ont continué l'œuvre de Champlain. Les premiers apôtres du Canada excitent partout l'esprit du sacrifice et du martyre. La lutte commence entre les apôtres de l'Evangile et les infidèles. Le sang coule. Mais le sang du martyre, l'intrépidité des guerriers ne suffisent pas à créer un peuple catholique. Il fallait le concours de l'épiscopat Mgr. de Laval arrive dans le pays : il s'entoure d'hommes capables et dévoués et fonde le Séminaire de Québec. Il donne à notre nationalité ces trois éléments de vie : la foi, la science, la charité. Ses successeurs continuent son œuvre avec calme et une discipline admirable. La preuve de ce fait est évidente, contemplons notre pays, et nous y trouverons l'autorité religieuse et l'autorité civile s'entendant harmonieusement. Contemplons la paroisse canadienne-française, nous y verrons la famille chrétienne vivant en union avec le pasteur. Lorsque sont arrivés les mauvais jours, lorsque la bannière française ne flotte plus sur la citadelle, le peuple canadien se montre loyal envers ses vainqueurs, mais aussi garde intact le dépôt de sa foi. L'orateur rappelle à ce sujet la conduite de l'élite de la nationalité canadienne-française, les zouaves pontificaux, qui n'ont pas hésité à voler au secours du Saint-Siége.

Quels sont les moyens pour la nationalité canadienne-française de se maintenir et de grandir ? Que l'on interroge les anciens jours, *Memento dierum antiquorum*, etc. Soyons fidèles aux traditions que nous ont léguées nos aïeux, soyons fidèles à la foi catholique dans laquelle on trouvera la vérité, la vraie autorité. Conservons cette belle langue française. Soyons dévoués à la chose publique, ne nous laissons pas séduire par le luxe qui menace de nous envahir et est probablement la cause de notre émigration à l'étranger. Soyons économes de nos biens ! conservons le patrimoine de nos aïeux ; les terres que nous abandonnons aujourd'hui pourront donner hospitalité plus tard à des centaines d'émigrants étrangers. Notre espérance est en Dieu dans l'unité religieuse ; nos espérances se fondent sur le dévouement du clergé, sur les hommes qui dans les conseils et dans les institutions du pays mettent leurs talents au service de la religion et de la patrie.

L'orateur fait ici l'éloge de l'Université-Laval.

Ne séparons jamais, dit-il, le souvenir de Champlain, fondateur de Québec, et de Laval, son protecteur et son soutien.

Ici l'orateur cite en entier toute la cantate si bien connue de Mgr. de Laval.

Après le sermon, Mgr. Taschereau annonce au public qu'en réponse à un télégramme adressé la veille par le président de la Société Saint Jean-Baptiste au Pape Léon XIII, Sa Sainteté avait répondu par le télégramme suivant :

« Le Pape envoie sa bénédiction apostolique à la Société Saint Jean-Baptiste et à tous les Canadiens-Français.

« CARDINAL NINA. »

Aprés des hourras demandés par le président de la société en l'honneur de Léon XIII, l'Angleterre et la France, la procession a commencé à se former.

La présentation des adresses a été supprimée du programme de consentement général.

Nous avons rarement vu de spectacle plus imposant, plus grandiose que celui que présentait la foule qui avait envahi avec chars et bannières, tout le terrain.

Pas le moindre incident désagréable sur le terrain, l'ordre le plus parfait dans tous les groupes ; l'organisation la plus parfaite de la procession et du défilé. Ce que nous disons là est encore au-dessous de ce qui s'est véritablement passé. C'est le compliment le plus flatteur que nous ayons à faire à ceux qui avaient sur les épaules la lourde et l'énorme responsabilité de la fête du 24 juin 1880.

Le cortége a parcouru toutes les rues annoncées, et partout les bravos les plus enthousiastes l'ont accueilli.

Son Excellence le gouverneur-général et Son Honneur le lieutenant-gouverneur ont regardé de l'Hôtel du Gouvernement et en ont paru enchantés.

Une foule immense encombrait les trottoirs et sur tout le parcours du cortége les fenêtres, les toits, etc., regorgeaient de spectateurs qui, au passage de chaque char, prodiguaient les applaudissements.

Plusieurs arcs magnifiques avaient été érigées dans St. Sauveur et dans St. Roch ; dans cette dernière localité on en avait construit un vis-à-vis la résidence du Président de la St. Jean-Baptiste, J. P. Rhéaume, écr., et à St. Sauveur il y en avait un splendide en face chez le Dr. Fiset. Un arc très-coquet avait aussi été construit par les pompiers, en face de l'Hôtel-de-Ville, avec des échelles.

Nous donnons ci-dessous la description des chars allégoriques qui ont fait l'admiration de notre population et des étrangers qui ont été témoins de la démonstration.

Char St. Jean-Baptiste.—La forme générale de ce char est celle d'une nef antique, supportant une terrasse sur laquelle est érigée au pied d'un palmier, une statue de St. Jean-Baptiste prêchant dans le désert.

A la proue de la nef est attaché l'écusson de la Province de Québec, entouré d'un feston de feuilles d'érable dorées, et surmonté de la Couronne royale.

Encadré dans la poupe, sur un médaillon sculpté, sont représentées les armes de la ville de Québec avec la devise : *Natura fortis industria crescit*, accompagnées de deux rameaux d'érable avec guirlande festonnée au feuillage doré.

Le côté de ce char porte des écus aux émaux de diverses couleurs, avec bandes de métal, sur lesquelles sont inscrits les noms des divers présidents de la Société St. Jean-Baptiste de Québec.

Sur la poupe est implantée la bannière St. Jean-Baptiste, accompagnée d'un côté, par l'oriflamme de France, portant l'inscription « conserver religieusement la foi et la langue de la France de nos aïeux,» de l'autre un drapeau en forme d'oriflamme, aux couleurs d'Angleterre, avec l'inscription « Heureux et fiers de vivre sous l'égide des libertés Britanniques.»

Ce char était tiré par quatre chevaux caparaçonnés aux couleurs de la Société, conduits par des écuyers portant livrée.

La composition et le dessin sont de M. Eugène Taché ; le travail de la menuiserie et la sculpture a été exécuté par M. J. B. Côté, rue Richardson, St. Roch ;

MM. Gauthier & Frère, peintres décorateurs, rue St. Joseph, St. Roch, ont fait la décoration

Char de l'Agriculture.—Il a la forme d'un char romain renversé. Sur le devant de la voiture est un castor posé sur une quille qui soutient tout le char et qui est garnie de feuilles d'acante et d'érable entremêlées. Le corps de la voiture est couleur mauve avec filets lilas. Au premier plan à l'avant se trouve une corbeille de fruits et de légumes sculptés ; de chaque côté une gerbe de blé naturel surmonté d'un faisceau d'instruments aratoires. Au centre, sur un tertre, une charrue, et de chaque côté, dans le bas du tertre, des légumes naturels de toutes sortes. En arrière, un piédestal sculpté sur les panneaux duquel sont peintes des inscriptions appropriées ; sur le piédestal, la statue de Cérès, déesse de l'agriculture; en bas du piédestal, deux ruches en paille sur un pied ornementé ; de la verdure et des fleurs naturelles entourent le piédestal. Le char était traîné par quatre chevaux. La composition et le dessin sont de M. Paul Cousin, architecte ; la statue et les sculptures sont l'œuvre de M. Jobin, sculpteur, et le char a été construit par M. P. Gauvin, charron, Ancienne-Lorette.

Char de l'Imprimerie.—Plateforme de 14 pieds de longueur sur 8 de largeur portant une tenture rouge avec frange ; la tenture assujettie par un galon doré. Au milieu de la plateforme, un *facsimile* du monument élevé en 1840 à la mémoire de l'inventeur de l'Imprimerie : piédestal et statue. Sur chaque corne inférieure du piédestal, une petite fille assise et vêtue en costume fantaisiste de couleurs. Ces jeunes demoiselles sont les enfants de M. J. B. Plamondon, huissier de la Cour du recorder ; de M. S. Carrier, restaurateur ; de M. Chantal, boucher, et de M. Beau, mécanicien. Elles avaient l'apparence la plus coquette. A chaque coin de la plateforme, une urne remplie de pensées naturelles, et surmontée d'un écritoire portant des plumes d'oie. Entre les urnes de l'avant, une presse à barreau en miniature, fabriquée complètement en bois par M. P. Lizotte à qui elle fait le plus grand honneur. Entre les urnes de derrière, une étagère chargée de livres. Le char était traîné par deux magnifiques chevaux appartenant à la brigade du feu et conduits par deux membres de la brigade. M. P. Cousin, architecte, a fait le plan d'après les idées des typographes et les siennes réunies ; MM. Gauthier & Frère ont très-bien réussi pour la peinture. La statue a été faite par M. J. B. Côté et le piédestal par M. Bélanger.

Char des sociétés musicales de Québec.—Aux quatre coins du char sont des pilastres surmontées de quatre renommées sonnant de la trompe et tenant des guirlandes qui contournent les pilastres et sur lesquelles sont inscrits les noms des principaux compositeurs de musique. Un piédestal sur lequel est placé la statue de Ste. Cécile est au milieu du char. Les armes des sociétés musicales de Québec, sous forme d'écussons, entourent la base du char ; des bas-reliefs sont aussi peints dans les panneaux du piédestal. Architecte, M. P. Cousin ; décorations et peinture, M. Masselotte ; charpente et menuiserie, M. E. Patry.

Char des maçons, briquetiers, tailleurs de pierre et plâtriers—La base de ce char est une immense truelle sur laquelle est placée une petite construction composée de pilastres, corniches, impostes et archivoltes en pierre, en brique et en marbre ;

le plafond est ornementé en plâtre ; le toit est en pierre et en ardoise. A l'intérieur est une des pyramydes d'Egypte en miniature : à l'avant un trophée de tous les outils de ces quatre corps de métier, surmonté d'une couronne portant insctiptions ; l'arrière est ornementé par des feuilles d'érable avec castors ; aux quatre coins du toit sont des oriflammes portant des inscriptions appropriées. Un drapeau flotte sur le faîte. Architecte, M. Charest ; menuiserie, M. Morency ; décorations, M. Van Felson.

Char de Beauport.—Les côtés sont formés par deux énormes canons liés au centre par une plateforme simulant un terrassement et au milieu de laquelle est une souche portant la statue du colonel de Salaberry. Aux quatre coins sont des faisceaux d'armes surmontés par des oriflammes. Sur le devant du char est placé un drapeau avec inscription. Au-dessus de la statue est un trophée de drapeaux anglais couronné par un médaillon de feuilles d'érable et castors, et portant aussi une inscription. A l'arrière, les armes du colonel de Salaberry. Architecte, M. Charest ; construction complète, M. Jobin.

Char des tanneurs, mégissiers et corroyeurs.—Il consiste en une coque romaine avec roues ornementées. Au centre est un piédestal avec panneaux sur lesquels sont sculptés en relief tous les outils dont se servent ces ouvriers ; sur le piédestal la statue de St. Barthélemy, leur patron. Architecte, M. Charest ; statue exécutée par M. Jobin ; décorations, par M. Genest, et charronnerie par M. Pierre Gauvin.

Drapeau de l'Institut Commercial St. Louis.—Ce drapeau est un travail magnifique dont les dessins témoignent hautement des principes des membres de cette société. Au centre est un écusson azur portant deux fleurs de lys ; sur champ d'or est un Sacré-Cœur enflammé, couronné d'épines et timbré d'une croix ; comme cimier, la couronne de St. Louis, et en exergue la devise du grand roi : *Franc et sans dol.* Ce magnifique drapeau a été confectionné par les religieuses du Bon Pasteur.

Char des Cordonniers—Ce char est tout simplement un immense soulier de 30 pieds de longueur, 9½ pieds de largeur et 12 pieds de hauteur, placé sur un train à quatre roues et traîné par un cheval placé à l'intérieur. Il est très-bien exécuté en toile noircie sur une charpente qui est un véritable chef-d'œvre. Malgré sa forme colossale, il n'est pas dépourvu d'élégance et fait honneur à l'Union des cordonniers de St. Roch qu'il représentait dans le cortége et à M. Olivier Samson, fils, qui l'a construit.

Voici la liste des personnages représentés dans les chars historiques, par les membres du cercle Montcalm (élèves de l'Académie Commerciale).

Jacques-Cartier, le découvreur du Canada.—M. Gustave Girard.
Danacona, chef de la bourgade de Stadaconé.—M. Linière Roy.
François de la Roque, sieur de Roberval, premier vice-roi de la Nouvelle-France—M. Frédéric Girard.
Le marquis de la Roche, deuxième vice-roi de la Nouvelle-France—M. J. Lepage
Pierre du Guart, sieur de Monts—M. Alfred Prendergast.
Samuel de Champlain, fondateur de Québec—M. J. Rochette.
Louis Hébert, seigneur—M. C. Dupuis.
Charles Amador de la Tour—M. Eug. Defoy.
Le sieur de la Violette, fondateur des Trois Rivières—M. V. Plante.

Charles Huart de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France—M. G. Giroux.
Paul Chaumedez de Maisonneuve, fondateur de Montréal—M. Gustave Rinfret.
Lambert Closse, l'un des héros du Canada—M. E. Poitras.
Jean Nicolet, explorateur de l'Ouest—M. Morin.
Louis D'Ailleboust de Coulonge, gouverneur de la Nouvelle-France—M. Ed. Gingras.
Pierre Boucher de Grosbois, gouverneur des Trois Rivières—M. H. Pelletier
Pierre de Voyer, vicomte d'Argenson, gouverneur de la Nouvelle-France—M. Boivin.
Adam Dollard, sieur des Ormeaux, autre héros du Canada—M. Z. Genest.
Le sieur Du Bois, baron d'Avaugour, gouverneur de la Nouvelle-France—M. J. Dubé.
Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, lieutenant-général au Canada—M. H. Verret.
Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France—M. L. Drolet.
M. de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France—M. Tardif.
Charles LeMoyne, baron de Longueuil, gouverneur de Montréal—M. Garneau.
M. de Lamothe-Cadillac, fondateur de Détroit—M. Lefebvre.
Louis de Buade, comte de Frontenac, le plus illustre des gouverneurs de la Nouvelle France—M. Pierre Auld.
Robert Cavalier de la Salle, célèbre voyageur et économiste—M. Eugène Trudel.
Louis Joliet, découvreur du Mississipi—M. Noël.
Le baron de Saint-Castin, guerrier intrépide—M. Ls. Drouin.
Pierre LeMoyne, sieur d'Iberville, homme de guerre illustre—M. F. X. Lepage.
Joseph LeMoyne de Sevigny, frère du président et possédant les mêmes attributions—M. J. Charest.
Kondiarounk, surnommé le *rat*, chef sauvage—M. J. Pageau.
Auger de Subercase, officier distingué—M Alph. Germain.
Jean-Baptiste LeMoyne, sieur de Bienville—M. P. Dallaire.
François Hertel de Rouville, illustre guerrier—M. Alph. Roy.
Le marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle-France—M. E. Lepage.
Le marquis de Beauharnois, son successeur—M. Germain.
Joseph Chosegros de Léry, fameux ingénieur et intrépide guerrier—M. E. Bélanger.
Coulon de Villier, brave officier—M. P. Tessier.
Daniel Liénard de Beaujeu, le héros de la Monongahéla—M. A. Paré.
Pierre Rigaud de Vaudreuil, dernier gouverneur français de la Louisiane —M. Alph. Rochette.
Marquis Louis-Joseph de Montcalm, commandant général des troupes de terre en l'Amérique du Nord—M. E. St. Pierre.
Le brigadier-général de Lévis, le vainqueur de Ste. Foye—M. J. Turcotte.
Louis de Bougainville, navigateur célèbre—M. A. Arcand
Joseph Bouchette, lieutenant-colonel de milice—M. F. X. Beaudoin.
Le colonel de Salaberry—M. Joinette.
Louis-Joseph Papineau—M. J. Gauvin.
Ludger Duvernay—M. L. Couet.
Dr. P. M. Bardy—M. A. Lemieux.
Sir George-Etienne Cartier—M. George-Etienne Mathieu.

Char de la Société Française de bienfaisance.—Ce char représente un trône double, bouré en capitonnage français en drap gris, entremêlé de fleurs et soubassement en feutre rouge, garni de fleurs. Sur le trône en question étaient assises

d'un côté une femme représentant la France, drapée dans une robe en soie blanche et une écharpe tricolore. De l'autre côté, accoudée près de la première, une femme représentant le Canada, drapée pareillement dans une robe en soie blanche et enveloppée d'une écharpe verte. Aux pieds de ces deux personnages allégoriques qui sont abrités par les drapeaux de la France et de l'Angleterre reliés par l'écusson de la province de Québec, sont assises trois jeunss filles mises en costume de fantaisie et tenant chacune des allégories portant inscriptions. Sur le devant du char, un parterre de fleurs naturelles. A chaque coin les écussons de Jacques Cartier, Champlain, Mgr. de Laval et Montcalm.—Architecte, M. P. Cousin; construction, M. A. Moisan, meublier; chevaux fournis gratuitement par M. G. Lépine.

L'Orignal.—Les citoyens de Notre-Dame de la Garde (Cap-Blanc), avec le talent qu'on leur connaît, avaient construit avec du bois de l'*Orignal*, un vaisseau en miniature d'une perfection irréprochable: coupe et agrès étaient parfaits. Ce *navire* était posé sur un char traîné par deux chevaux. Nous félicitons ces gens laborieux de leur travail et de leur patriotisme.

Charrons, peintres de voitures et forgerons.—La base du char consiste en toiles peintes représentant les différents genres de travaux qui concernent la charronnerie. Le tout est surmonté par une élégante voiture. Son aspect général était très-bien. Le char était traîné par deux magnifiques chevaux.

Le Fort Frontenac.—Le club dramatique Frontenac, dont un certain nombre de membres étaient montés et en costumes de cour très-riches, avait aussi son char allégorique: le fort Frontenac, si étroitement lié à notre histoire nationale. Le fort est construit en toile peinte; des tourelles crénelées forment les coins, et la partie intermédiaire est aussi crénelée. Ce char était traîné par quatre chevaux.

La Grande Hermine.—Le vaisseau historique de Jacques-Cartier était très-bien rendu. L'équipage simulait l'activité qui règne d'ordinaire dans les vaisseaux et portait les costumes du temps. On avait descendu ce char de Montréal.

La cour de François 1er.—Les personnages étaient bien rendus et donnaient une idée fidèle de la cour du grand roi. Le char avait une très belle apparence.

Les Bouchers.—Le char des bouchers était une plateforme sur laquelle des étaux simulés construits en toiles peintes représentaient les différentes phases par lesquelles passent les bestiaux avant d'en arriver à la marmite. Il a été construit par M. Légaré, charron de Ste. Foye; peinture sur toiles, MM. N. O. Ruel & Dorval.

La Canadienne.—La fameuse goëlette qui pendant si longtemps a protégé nos pêcheries, était aussi représentée dans le cortége et était montée par un équipage imberbe portant l'uniforme légendaire.

Peintres et décorateurs.—L'architecte de ce char est M. P. Cousin, et la menuiserie a été faite par M. Gourdeau, meublier, La peinture, très-variée et donnant une magnifique idée de la peinture décorative, a été faite un peu par chacun, les MM. Gauthier en ayant fait toutefois la plus grande partie. C'est une large base à tenture supportant une construction des plus élégantes dont les panneaux renferment sur toile St. Jean Baptiste, les quatre saisons, Jacques-Cartier, Champlain, etc.

Les menuisiers et couvreurs.—La base est un énorme rabot supportant une bâtisse ouverte dans laquelle les menuisiers ont reproduit toutes les difficultés

inhérentes à leur métier. Au milieu de la bâtisse, un établi supportant un trophée d'outils et de pièces de menuiserie. Adossé au devant de la bâtisse, un piédestal portant la statue de St. Joseph. Architecte, M. J. F. Peachy; menuiserie, M. Bélanger; peinture, MM. Gauthier & Frère.

Les membres de la Société St. Jean-Baptiste de Charlesbourg, venaient après le char de l'agriculture, de Lorette, et conduisaient plusieurs faucheuses traînées par des chevaux et généreusement prêtées par M. T. P. Légaré, de St.-Sauveur.

Un grand nombre de bannières splendides et de drapeaux avaient été confectionnés pour la circonstance. Nous mentionnions hier celle de St. Colombe de Sillery, qui est l'œuvre des dames du couvent de l'endroit et qui est tout simplement un chef-d'œuvre.

Nous ajouterons aujourd'hui celle de l'Union St. Joseph de la Pointe-aux-Trembles, des ferblantiers de Québec, de la société St. Jean-Baptiste de Montréal le drapeau du Cercle Musical de Québec. Les relieurs de Montréal avaient aussi une magnifique bannière qui a eu un accident vis-à-vis la Basilique et qu'ils onti été forcés de déposer quelque part.

La section St. Jean-Baptiste de Ste. Marie de la Beauce avait aussi une bannière et des oriflammes dont nous donnerons probablement plus tard la description, vu leur grande beauté.

Le passage de plusieurs chars et bannières a été salué sur tout le parcours de la procession, par les applaudissements de la foule.

Les présidents et autres officiers de nos sociétés sœurs étaient réunis à l'hôtel St. Louis où le corps de musique du 9e bataillon, pour la société St. Jean-Baptiste, les saluait en jouant leurs airs nationaux. Le même salut a été fait au Dr. Pourtier, président de la société française de bienfaisance, la bande jouant la *Marseillaise*. Les dames qui étaient montées sur le char de cette société ont reçu un certain nombre de bouquets.

La procession s'est terminée sur la terrasse Dufferin où des discours ont été prononcés par MM. Rhéaume, Joseph Perrault, Chapais, Taschereau, Thibault et autres.

LE DINER

Sur les 6 heures, une foule considérable se réunissait à la porte et dans le vestibule du Pavillon des Patineurs. Après quelques moments d'attente, les convives furent admis dans la grande et magnifique salle du Pavillon et prirent place autour d'immenses tables, abondamment chargées des merveilles les plus modernes de la cuisine française. La salle était toute décorée de verdure et d'inscriptions patriotiques et de bannières. Au-dessus de la table on lisait: *Dieu sauve la Reine;* à droite en entrant: *A nos frères les Canadiens-Français des Etats-Unis*; à gauche: *Nos institutions, notre langue et nos lois;* au-dessus de la galerie du public: *A la France, A nos frères, les Acadiens.*

Trois corps de musique ont égayé le dîner: le corps de musique de Beauport;

celui de Fall River et celui du 9e bataillon. Tour à tour, ils nous ont fait entendre des airs nationaux et le chant national composé par M. Lavallée sur des paroles de l'hon. juge Routhier. Le chant national a eu grand succès et a été fort applaudi.

A la table d'honneur avaient été conviés à prendre place dans l'ordre suivant, les personnages dont les noms suivent :

Le président M. Rhéaume.

A droite.—Le marquis de Lorne, Mgr. Taschereau, sir Narcisse Belleau, Mgr. Laflèche, l'hon. M. Laurier, Mgr. Racine, l'hon. M. Blanchet, l'hon. juge Taschereau, l'hon. P. J. O. Chauveau, M. Claudio Jannet, l'hon. M. Ross, Mgr. Guay, Son Honneur le maire, l'hon. juge Routhier, l'hon. M. Langelier et l'hon. M. A. Chauveau.

A gauche.—Le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Langevin, A. P. Caron, M. P., Lord Campbell, l'hon. H. Fabre, l'hon. juge Loranger, l'hon. M. Chapleau, l'hon. juge Plamondon, le Lt.-Col. Duchesnay, le comte Foucault, M. Bois, consul général de Belgique, M. Wasson, consul des Etats-Unis.

A sept heures Son Excellence le gouverneur-général, le marquis de Lorne et Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. M. Robitaille, accompagnés du président et des officiers du comité de régie, ont fait leur entrée dans la grande salle du dîner.

Après le tribut ordinaire ou extraordinaire payé à l'estomac, le président, M. Rhéaume proposa le premier toast :

A la Reine.

Puis le second toast : A Son Excellence le gouverneur-général. Il a plu au marquis de Lorne de répondre par le discours suivant :

DISCOURS DE SON EXCELLENCE.

Messieurs et amis canadiens-français, tant de nos provinces que de l'étranger.

Je vous remercie sincèrement de la cordialité avec laquelle vous avez accueilli le toast porté par M. le président à la santé de la Princesse et à la mienne. La Princesse m'a spécialement chargé de vous exprimer sa vive gratitude, et je regrette que le court séjour du Prince Léopold dans ce pays l'ait empêché d'assister avec moi à l'imposante fête dont nous avons été aujourd'hui les témoins. C'est toujours avec chagrin qu'elle s'éloigne de Québec, de cette ville qu'ont également contribué à lui faire aimer, et les hautes qualités de ses habitants, et la magnificence de ses paysages.

Pour moi, messieurs, répondant à l'aimable invitation qui m'a été faite, je viens au milieu de vous, témoigner combien je respecte nos dignes compatriotes les canadiens-français, et combien je sais apprécier la bienfaisante influence exercée par cette noble et vaillante race sur notre jeune nationalité canadienne. Je suis ici pour montrer quelle haute estime je professe pour cette loyauté dont vous n'avez cessé de donner des preuves, envers Sa Majesté la Reine, dont je suis le représentant.

Toutefois, messieurs, je ne m'étonne pas du dévouement qui vous anime pour

celle qui personnifie d'une manière si auguste le principe du régime constitutionnel. La Reine en effet durant tout le cours de son règne a prouvé par une conduite qui ne s'est jamais démentie que chez nous *les actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple.*

C'est là, ce qui, aux yeux de ses sujets lui donne le premier rang parmi les souverains.

Mais c'est parmi vous surtout, messieurs que tout le monde s'attend à lui voir rendre cet hommage. Car, vous le savez, ce furent les Normands qui dans l'ancienne France veillèrent avec sollicitude sur le berceau de cette liberté dont jouit maintenant l'Angleterre. Ce furent aussi des Normands et des Bretons qui plus tard fondèrent cette colonie canadienne, si amie de la liberté. Le Parlement Britannique a conservé avec une espèce de culte les coutumes que les Normands, nos pères, lui ont léguées. Je ne sache pas que la chose ait jamais été observée au Canada, mais j'ai souvent remarqué que dans le Parlement anglais nous nous servons encore des vieilles formules employées par vos ancêtres, pour exprimer la sanction donnée aux lois par le souverain.

C'est ainsi que l'on dit " La Reine le veut, " ou " la Reine remercie ses bons sujets, accepte leur bénévolence, et ainsi le veut "—formules que je serais heureux de voir employer à Ottawa comme marque de notre origine commune, au lieu de ces formules empruntées au français et à l'anglais modernes.

En célébrant cette fête aujourd'hui, nous pouvons tous nous unir avec orgueil à ceux qui représentent d'une manière si imposante l'élément français ; —car, c'est à votre race, messieurs, que nous devons les droits gagnés à Runnymade, et les usages qui distinguent les libres discussions de nos Parlements.

Dans la nombreuse réunion de ce jour je me réjouis de saluer des représentants de nos alliés, les Français, ainsi qu'un grand nombre de compatriotes qui sont allés—pour un temps seulement, je l'espère—s'établir chez nos amis des Etats-Unis. C'est avec bonheur que je vois ces frères revenus au sein de leur pays, ne serait-ce que pour quelques jours, et je puis leur assurer que nos vieilles campagnes et nos nouvelles terres de l'Ouest sont assez vastes et assez fertiles pour justifier le désir que nous avons de les retenir ici, et de leur adjoindre tous ceux qui voudraient partager leur sort. Ils ne sauraient en douter, ils trouveront toujours chez nous la parfaite garantie de leur liberté et de tous les droits de citoyens. Ils n'auront pas peut-être à souffrir autant que maintenant de ces fréquents accès de fièvre morale qui s'emparent de ceux qui doivent constamment prendre part aux campagnes électorales, et ils n'éprouveront pas peut-être non plus de ces cruels froissements dont sont menacés ceux qui ont à subir les effets d'un veto gubernatorial ou présidentiel.

Aujourd'hui, messieurs, nos visiteurs reconnaîtront en vous un peuple heureux et loyal. Ils verront que nous avons notre part dans cette renaissance du commerce qui, je le dis avec joie, marque le commencement d'une période nouvelle. Ils verront quelle haute estime nous avons pour ces traditions qui nous relient au passé, et vous leur apparaîtrez jouissant avec une entière liberté de vos institutions,

de votre langue et vos lois. Mais ils verront surtout que vous employez la force que vous ont léguée vos ancêtres, non à servir un égoïsme étroit, mais à travailler de concert avec les autres races à l'affermissement et à l'unité de notre grande confédération ; cimentant par là un patriotisme non moins heureux de supporter les charges que de partager les gloires d'un pays qui occupe une si grande place dans le plus puissant Empire du monde.

Ce discours si éloquent et si juste, prononcé avec le plus pur accent français, a été couvert d'applaudissements. Il a soulevé le plus vif enthousiasme.

Le Président a ensuite porté la santé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de Madame Robitaille.

L'hon. M. Robitaille a été salué, lorsqu'il s'est levé pour répondre, de vives acclamations. Il s'est exprimé en fort bons termes.

Le toast suivant était en l'honneur de *NN. SS. les Archevêques et les Evêques, le clergé.*

La réponse de Mgr. l'Archevêque de Québec a été à la hauteur du sujet.

C'est le Vice-Prés., M. LeSage, qui a proposé *le jour que nous célébrons.* Il a pensé avec raison qu'il ne pouvait mieux faire que de lire quelques passages de la lettre de M. Rameau, s'excusant de ne point venir à la fête.

M. Rhéaume, le Président de la société, a répondu à cette santé. Selon son habitude, il a commencé son discours par un bon mot, en disant qu'il avait besoin à la fois d'*indulgence* et d'*indulgences.*

Son Excellence le gouverneur-général a vivement félicité M. Rhéaume de son discours.

La sixième santé était celle de la *France, pays de nos aïeux.*

Quatre discours ont été prononcés, par l'hon. P. J. O. Chauveau, le comte de Foucault, M. Claudio Jannet et le juge Plamondon.

M. Chauveau a rappelé qu'il avait répondu à cette même santé au premier banquet de la St. Jean-Baptiste, à Québec.

Le comte de Foucault s'est exprimé avec une noblesse de sentiment et une chaleur d'accent qui ont enlevé l'auditoire.

M. Claudio Jannet a retracé en une éloquente improvision notre rôle dans le passé et les espérances qui reposent snr nous.

La septième santé était aux *Etats-Unis.* Le consul Wasson a été particulièrement heureux et sympathique dans sa réponse qu'il a terminée en rappelant que pas moins de 40,000 canadiens-français avaient servi dans les armées des Etats-Unis, lors de la guerre de la sécession.

On a bu ensuite au *Canada*, et on a vu s'unir pour répondre à ce toast l'hon. M. Langevin et l'hon. M. Laurier, qui ont su tous deux y faire honneur.

La neuvième santé était celle de la Province de Québec. Jamais peut-être l'hon. M. Chapleau n'a été plus éloquent qu'en cette circonstance. Il a été dignement secondé par l'hon. M. Langelier.

Le toast aux dames a amené une lutte de galanterie et d'esprit entre M. Jules Tessier, qui proposait ce toast et M. Chs Langelier, qui y répondait.

Il se faisait tard et il restait encore plusieurs santés, mais la plupart des convives avaient quitté la salle. Cependaut on a tenu à porter le toast en l'honneur des Acadiens et l'hon. M. Landry a prononcé à ce sujet une belle harangue.

En résumé, ce banquet a été le digne couronnement de cette belle et grande journée.

Ce soir-là, il y a eu aussi des feux d'artifice tirés sur la Citadelle et à différents autres endroits de la ville.

A la Pointe-Lévis, un énorme Castor a été illuminé et se voyait très-bien de la Terrasse Frontenac.

Le lendemain il y a eu aussi des feux d'artifice et illumination partielle. Les édifices du parlement étaient très-bien illuminés.

DISCOURS DE

M. LE COMTE DE FOUCAULT

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Je suis flatté plus que je ne le saurais dire du grand honneur qui m'est fait aujourd'hui. Je sais les difficultés qui m'attendent. Je serais effrayé de la tâche qui m'incombe de parler après tant d'orateurs distingués, après Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, après votre éminent président, qui dans une langue élevée a exprimé des sentiments si nobles et si généreux, et je puis bien le dire aussi, car vos applaudissements m'en ont donné le droit, après mon savant ami, monsieur Claudio Jeannet; je serais effrayé si je ne consultais que mes propres forces, mais je me sens soutenu par cette grande sympathie qui m'entoure, par ces applaudissements qui viennent de m'être donnés, et par tous ces cœurs qui battent à l'unisson du mien en ce moment.

Je n'en ai pas moins besoin de toute votre indulgence, mon inexpérience vous la demande instamment et j'y compte.

Avant de commencer à traiter le sujet que je dois exposer devant vous, je dois saluer d'abord, ces éminents évêques, à qui on doit toutes les grandes œuvres catholiques. Je dois saluer cette immense assemblée qui témoigne plus que tout le reste des sentiments qui ont présidé à l'organisation de cette réunion.

Vous n'êtes pas venu uniquement, Messieurs, pour applaudir les hommes de bien, qui ont pris l'initiative de cette grande démonstration. Vous êtes aussi venu pour protester de votre attachement à cette religion catholique dont je suis fier de pouvoir me dire un soldat obscur, mais dévoué de toutes les forces de son âme.

Je rends donc grâces à ceux qui m'ont appelé à l'honneur de porter ici la parole,

et qui m'ont permis de m'associer pour ma part, de toute mon énergie à cette éclatante manifestation.

Le sujet que j'ai à traiter devant vous, est celui des ordres religieux. C'est un sujet bien vaste et que je ne puis approfondir. Je vais simplement vous indiquer à grands traits quelle a été l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes, dans leur formation, quelle a été leur influence, et le rôle civilisateur qu'ils ont joué.

Je crois qu'il est bon de dire hautement les services rendus ; les malades, les vieillards, les pauvres secourus, les preuves de patriotisme constamment donnés par les ordres religieux. Je ne pourrai jamais dire, tous les cœurs guéris, les âmes converties, les actes de dévouement accomplis, toutes les vertus enfantées.

Dans un éminent ouvrage qui vient de paraître récemment, un député catholique, dont vous connaissez bien le nom, ajoutant un titre de plus à ceux que tant d'actes dévoués et courageux, tant de discours éloquents lui assuraient déjà à la reconnaissance des catholiques, M. Keller vient d'élever un vrai monument, dans lequel il a groupé tous les renseignements relatifs aux ordres religieux. Son livre est un vaste arsenal où tous les défenseurs de l'Eglise peuvent puiser des preuves pour confondre leurs adversaires et défendre cette belle œuvre dont l'humanité toute entière et la France surtout, devrait se montrer aussi reconnaissante que fière.

J'aurai souvent besoin de recourir à M. Keller, ainsi qu'à un autre auteur, l'abbé Martin, qui a écrit un ouvrage remarquable sur les moines, leur rôle dans le passé et l'avenir.

L'institution monastique ne date pas de notre temps. Elle remonte aux origines mêmes du christianisme.

Il s'est trouvé depuis bien longtemps des hommes éclairés qui se retiraient du monde pour aller dans la solitude, et qui s'enfonçaient dans les déserts pour s'y livrer à l'étude et la prière.

La persécution ne leur a jamais manqué. Dieu a voulu pour éprouver leur constance faire passer leur vertu au creuset de l'adversité. Ils ont toujours été en proie aux railleries, aux insultes, aux haines d'hommes acharnés à les faire disparaître.

Dans l'origine les ordres monastiques ont eu un double but. D'abord la sanctification personnelle des saints religieux ensuite, l'affermissement de la religion au milieu de la société encore toute imbue des préjugés barbares.

Ce double but, ils l'ont admirablement bien rempli. Ils sont entrés dans le grand mouvement civilisateur du Moyen-Age, qui s'est reproduit jusque dans les temps modernes. Ils ont été associés à tous les grands événements de l'Eglise. Toujours les moines ont été d'accord avec l'Eglise. Toujours cette double action a tendu vers le même but ; et jamais l'Eglise n'a été plus florissante, et la patrie plus prospère que quand les monastères ont été le mieux remplis.

C'est en Orient que commence la vie monastique, dans les déserts de la Thélaïde. Les saints religieux qui s'y retiraient avaient pour but de se sanctifier, peu à peu leur influence se répandit et beaucoup de ceux qui étaient allés les visiter

par simple curiosité revinrent convertis. Au milieu de cette dépravation et de cette corruption morales, qui signalent la fin de l'empire d'Orient, les moines fournissent des grands évêques qui jettent un dernier éclat sur ce colosse expirant.

En Occident leur action est différente, car toujours elle s'approprie aux circonstances. Les moines se mêlent davantage à la société civile. La règle de St. Bernard faisait aux moines une obligation du travail manuel par ex : la culture de la terre. Par là ils prenaient place sur le sol, exerçaient dans le pays une grande influence et devenaient même de grands propriétaires terriers! Un savant ecclésiastique statisticien a estimé au tiers du territoire de la France, la portion de terre mise en culture par les soins des moines. Ils assuraient en outre leur octroi, par des aumônes et des bienfaits matériels.

Avant St. Bernard l'action des moines avait été d'arrêter la corruption chez les nations vaincues, de fournir de grands évêques, et de convertir les nations barbares,

Ils montraient dès lors ce qu'ils ont toujours montré, qu'ils étaient attachés à la patrie par le fonds même de leurs entrailles.

Depuis le moine pape qui arrêta Altila aux portes de Rome, jusqu'à ces moines d'Espagne, qui luttèrent avec tant de valeur et de courage pour leur patrie contre Napoléon I, je ne sais pas une seule guerre patriotique où les moines n'aient joué un rôle digne de leur admirable passé.

Ils étaient fidèlement attachés à la nation romaine et tâchaient de la prévenir de la corruption. Ils s'attiraient par là même la haine des barbares, et peu à peu cependant ils sont arrivés à les convertir et à les faire entrer dans la grande famille chrétienne. Il faudrait pouvoir dire tous les détails de cette œuvre, tels qu'on les retrouve dans l'ouvrage de monsieur de Mun, notre éloquent et sublime orateur catholique.

A partir de l'époque de Charlemagne, les moines restant fidèles à la mission qui leur avait été donnée de convertir les peuples et de les civiliser, continuent leur action chez les nations slaves, scandinaves, dans les îles britanniques, et chez plusieurs autres peuples. Ils doublent ainsi l'empire et l'étendue de la civilisation. On voit alors s'élever cette grande figure d'un pape, moine et pape à la fois, Grégoire le Grand, le principal régulateur de la société moderne. Ses successeurs entrant dans ses vues de la façon la plus admirable et poursuivent l'accomplissement de ses desseins. C'est à cette époque qu'on peut commencer à rattacher les grands services rendus par les moines à la cause de la civilisation, en préservant les lettres, les sciences et les arts du naufrage de la barbarie. Sans doute ce n'était pas là leur but principal. Ils avaient un but plus haut. Ils ont poursuivi l'étude pour arriver à la connaissance de la vérité. Les moines se souciaient peu de la renommée d'artistes et d'auteurs, de là cet obscur et infatigable dévouement à ces grandes œuvres collectives, qui sont restées comme les grands monuments de l'art. De là, cette candeur dans leur métier d'écrivain qu'ils regardaient comme un devoir imposé par la Providence. De là, cette vaste érudition, de là cette renommée qui alla toujours croissante et qu'ils ne recherchaient pas, avec un vain amour propre d'auteur.

C'est dans ce siècle que se donne la véritable instruction gratuite, De nombreuses écoles s'ouvrent pour les jeunes gens, et des milliers

de jeunes filles fréquentent les couvents, où l'on enseigne la littérature, les belles lettres, l'histoire et la philosophie. Enfin les universités ouvrent leurs portes et font connaître les secrets de la science divine et humaine. En somme la constitution de la propriété sur des bases chrétiennes, l'instruction donnée à tous les dégrés de l'échelle sociale, les pauvres secourus dans les auspices élevés partout, telles sont messieurs les grandes œuvres des moines au moyen-âge. Qu'elle est l'institution qui a mieux mérité de l'humanité toute entière ?

Avec St. Bernard, l'institution monastique arrive à l'apogée de son histoire. Je ne redirai pas l'action des moines, dans toutes ses phases. Elle change suivant les différents milieux où elle s'exerce. Je n'insisterai pas sur cela, je ne m'arrêterai pas à cette époque si glorieuse des croisades. Vous savez quel noble rôle les moines ont joué à cette époque. Mieux que moi vous savez les exploits si remarquables des chevaliers de Jérusalem et d'Alcantara, qu'on retrouvait sous les étendards des croisés, accomplissant les prodiges de leur héroïque valeur. A côté d'eux s'avancent plus modestes les frères de la Rédemption. Plus tard ce sont encore les moines qui arrêtent Mahomet. Et que d'autres prodiges ne pourrions nous pas compter.

Nous voyons ensuite une modification s'introduire dans les ordres monastiques. On s'éloigne de la règle tracée primitivement par St. Bernard, pour se rapprocher de plus en plus de la société civile. La nature des combats est changée. C'est le moment des luttes de la parole ; et Dieu qui sait faire naître à temps les grands dévouements, inspire deux grands génies, St. Dominique et St. François d'Assise, tous deux fondateurs d'ordres, approuvés par Innocent III, lequel avait vu en songe l'église de St. Jean de Latran relevée et soutenue par deux moines, l'un italien, l'autre Espagnol, Dominique et François d'Assise. L'action passe alors de leur côté, et s'y maintient jusqu'à ce qu'une nouvelle hérésie plus menaçante, donne lieu à la formation de la compagnie de Jésus, qui a fourni tant de valeureux champions à la sainte cause de l'Eglise. C'est ainsi, messieurs, que se poursuit d'âge en âge cette merveilleuse influence des moines, que nous allons voir se continuer jusqu'à nos jours. Je viens de nommer la compagnie de Jésus. Elle est bien persécutée de l'autre côté des mers. Nous devons l'entourer d'autant plus de respect qu'elle est plus persécutée. Je suis d'autant plus heureux de rendre ici un public hommage aux Jésuites, que ce sont eux qui m'ont enseigné à croire et qui m'ont appris que pour bien servir la patrie il faut aimer Dieu, *Pro patria et pro Deo*. Les Jésuites ont été persécutés presque dès leur naissance. A peine fondé, leur ordre est forcé de quitter la France. Mais le grand Henri IV, le père du peuple, comprenant qu'il y allait de l'intérêt du peuple, se hâta de les rappeler. Alors on les vit fonder des écoles en France, on vit leurs missionnaires à la suite de St. François-Xavier aller porter jusque dans l'extrême Orient, les lumières de l'Evangile. D'autres viennent à travers des mers inexplorées, jusque sur les rives du Canada. Il faudrait un Canadien pour redire les services rendus ici-même par les Jésuites et les Sulpiciens. Je voudrais pouvoir vous dire tout ce qu'ils ont fait pour la colonisation du Canada. Mais messieurs, vous connaissez votre histoire mieux que moi, et je n'ai pas la prétention de vouloir vous faire ici un cours d'histoire du Canada.

A côté des Jésuites s'élèvent les Oratoriens, qui s'occupent de l'instruction de la jeunesse, et tous ces admirables frères de St. Jean de Dieu que veulent bannir de France ceux qui ne veulent pas d'un prêtre à leur chevet de mort. En même temps s'élève cette figure si douce, si française que l'on veut aussi bannir, et cependant, quel mal peut-on lui reprocher à ce bienfaiteur de l'humanité qui à nom Vincent de Paul, lui qui a passé sa vie à recueillir les enfants abondonnés. Quelle ne doit pas être notre admiration pour les Lazaristes qui avec ce courage qui cherche toujours le danger, vont jusque dans ces provinces toujours ravagées par la peste et la guerre, y porter les secours de leur saint ministère. Puis ce sont ces filles de charité toujours grandes dans leurs humbles dévouements, et auxquelles suivant une expression connue, leur vertu doit servir de voile. Ce sont ces chevaliers composés d'éléments qui peut-être ne s'étaient jamais trouvés réunis, le courage du soldat, la tendresse de la mère et la mâle énergie de la vertu. Enfin à côté d'eux s'élève un ordre que je puis nommer, sûr d'être couvert de vos applaudissements, l'admirable ordre des Ursulines.

Il serait monotone d'énumérer ici tous les ordres monastiques qui s'élèvent alors, mais vous n'en voudriez de ne pas saluer en passant cette autre admirable figure d'un grand apôtre, le bienheureux Jean de Lassale, le fondateur de cet ordre des frères de la doctrine chrétienne, institué pour combattre l'ignorance, source de tous les maux. Je n'ai pas à faire ici leur panégyrique. Un chrétien le fera pour moi. Un de ceux que vous avez invité ici, le comte de Mun, disait dans un plaidoyer en faveur des frères de la doctrine chrétienne : «depuis deux cents ans ce grand homme de bien se survit à lui-même. Quand vous rencontrerez un de ces hommes noirs, vêtu d'une soutane attachée avec des agraffes grossières et chaussés de gros souliers, saluez le bien bas. Ce sont les ignorantins qui faisaient trembler Voltaire » (Appl. prol.) Ce sont, messieurs, les paroles du comte de Mun que vous applaudissez. Ils sont partout et toujours les mêmes. En France ils continuent à recevoir des milliers d'élèves dans leurs innombrables écoles, où ils leur apprennent les grandes vérités de la foi et la science du dévouement que pratiquait si bien Jean de Lassale.

Sur cette terre même du Canada, je suis certain qu'ils y sont aussi les infatigables pionniers de la civilisation. Je suis sûr qu'ils y sont encore à faire conserver le souvenir et la langue de la mère-patrie. Les Etats-Unis les appellent à l'aide de leur civilisation. En Amérique, en Afrique, en Australie, partout on les trouve occupés à faire chérir le nom de Dieu et de la France, leur patrie. Ils sont tout à la peine pour eux-mêmes, à l'honneur pour leurs élèves. On les voit même mériter les honneurs de l'Académie Française, et ce magnifique prix que le généreux américain de Boston avait prié de décerner au plus noble acte de dévouement accompli pendant la guerre. Je voudrais pouvoir m'étendre plus longtemps sur ces bons frères de la doctrine chrétienne qu'on appelle les ignorantins, et qui se sont faits une vraie gloire par leur dévouement. Je voudrais pouvoir m'étendre plus longtemps sur ces généreux frères à qui on n'a pu faire d'autre reproche que celui de ne s'épargner jamais eux-mêmes. Ils sont venus ici pour tout perdre, dit-on. Ils viennent apprendre à lire et à écrire à des gens qui ne devraient savoir manier que le rabot et la truelle. On leur reproche aujourd'hui d'apprendre à lire dans le cathéchisme et l'histoire de France. J'en reviens toujours à la France.

Je vous demanderai la permission de le faire. Il m'est impossible de vous parler du Canada que je ne connais pas. J'aime la France, j'en parle avec mon cœur, si je ne vous en parle pas aussi éloquemment que tous les orateurs qui m'ont précédé.

Nous voici arrivés au dix-huitième siècle, à une terrible époque pour la France, à une grande, bien grande épreuve qui a retrempé les ordres religieux chez lesquels s'étaient glissés quelques relâchements qui peut-être avaient montré un peu moins de zèle dans les dernières années. Après Louis XV qui signa le traité qui nous enlevait nos chères colonies françaises et bannissait les Jésuites éclate la révolution. Elle met la main sur les biens destinés aux pauvres et à l'enseignement. Elle chasse les ordres religieux. Je n'insiste pas, messieurs. La guillotine fait son œuvre. Ceux qui ont été martyrs ne sont pas à plaindre, ce sont les bourreaux qui sont à plaindre.

Pendant la révolution, les ordres religieux s'associent à l'action du clergé. Ils se rallient à côté des prêtres et continuent leurs missions au milieu des malheurs et de la persécution. Mais la tourmente est enfin apaisée. Le ciel s'éclaircit. Une ère nouvelle commence pour le France. Tous les ordres religieux se sentent revivre. Cette foi que l'on croyait morte, ensevelie sous les ruines, jette de profondes racines, et nous voyons de plus belles choses encore que pendant la renaissance religieuse qui a signalé le 18me siècle. C'est l'arbre, nous dit M. Keller, que le vent d'orage a dépouillé de ses fleurs, de ses fruits, et de ses branches mortes, et qui reverdit plus fort que jamais au soleil du printemps.

Napoléon I sent aussi le besoin de rappeler les frèresde la doctrine chrétienne, car voulant accomplir de grandes choses, il veut voir près de lui une jeunesse forte et chrétienne. Mais il n'eut pas le courage de rappeler les Jésuites. Ils revinrent en France sous la restauration, par une règle du pieux Charles X.

Malheureusement, messieurs, je ne puis pas m'arrêter sur les Oblats, les Maristes, les sœurs de charité, ces petites sœurs des pauvres, comme nous les appelons et tant d'autres ordres dont l'histoire n'est qu'une suite continuelle de dévouements. Je vais parler seulement de ce que j'ai vu il y a dix-huit mois en Algérie. J'ai vu de zélés missionnaires pénétrer jusque dans le cœur même du Sahara, souvent pour y trouver le martyr et toujours pour ramener à Dieu quelques âmes.

Je les ai vus de mes yeux soigner les enfants des arabes et des kabyles, et se faire respecter des musulmans, ce qui pourtant, messieurs, n'est pas chose facile. En cet endroit même, où nous avons remporté en 1830, notre première victoire, je les ai vus cultiver des milliers d'arpents de terre et se faire jusque dans les plus humbles emplois les agents de la civilisation européenne.

Pendant ce temps, en France, les uns se livrent à la prédication. Quelle gloire que cette grande chaire de Notre-Dame où vient de monter Lacordaire, ce grand prédicateur, en qui toute la jeunesse chrétienne salue avec enthousiasme la robe blanche de St. Dominique. C'est le père de Ravignan, le père Félix, puis Monsabré. Grands souvenirs que ceux-là ! Pourquoi faut-il que ce ne soit bientôt plus que des souvenirs ? Les Bénédictins continuent l'œuvre de leur fondateur, et élèvent à la religion de grands monuments et se livrent avec ardeur à l'enseignement. Cet

enseignement que l'on veut faire disparaître en France, je peux vous en parler puisque je l'ai reçu. Il a pour base le sentiment du devoir développé par l'idée de Dieu, qui élève l'homme et qui doit être l'objet constant de son occupation et de son amour. Si je parlais de la question d'enseignement je pourrais m'étendre longtemps. Et cependant il faut que je vous dise que l'intelligence de Dieu doit conduire l'intelligence de l'homme lui-même. Si l'homme ne connaît pas Dieu, il ne se connaît pas lui-même. L'original seul peut donner raison de la copie. Ce n'est que la bonté, la puissance, l'intelligence de Dieu qui peut faire comprendre à l'homme l'intelligence, la puissance, la bonté relatives qui le constituent.

Je ne puis en dire davantage sur ce sujet; cependant messieurs, laissez-moi vous parler un peu du respect. Un célèbre professeur d'une des universités catholiques de France, disait dans un discours fait à Nancy, en 1871, que pour obtenir le respect. il faut d'abord savoir l'inspirer soi-même. Le maître sans grandeur d'âme ne saura jamais l'inspirer à l'élève ; mais s'il est la droiture même, la règle du devoir et son plus fidèle observateur, si l'on voit qu'il s'occupe de ses élèves avec l'idée d'élever leur âme ; si, allant plus loin, le maître se revêt de la puissance paternelle auprès de ceux que l'autorité paternelle lui a confiés, alors naît le respect, on reconnaît plus tard ceux qui ont été ses élèves, car étant de bons chrétiens, ils sont de grands citoyens. Je crois que personne ne peut plus inspirer le respect que les prêtres dévoués à l'éducation de la jeunesse. J'en ai fini avec ce sujet. Vous entendrez des discours éminents comme ceux que j'ai déjà entendus. Je ne veux pas vous retenir plus longtemps. Il faut cependaut penser à conclure. Je vous demande la permission de rester sur le terrain que j'ai choisi, et de me demander avec vous comment après tant de services rendus à la France, on peut menacer nos ordres religieux du bannissement ; c'est qu'il y a une France que vous voyez qui n'est pas la vraie France et d'après laquelle malheureusement vous nous jugez presque tous, (je ne veux pas dire tous) ; une France qui veut bannir les Jésuites, proscrire la religion, une France qui est l'œuvre des sociétés secrètes ; nous ne sommes pas de cette France-là, messieurs, nous sommes de la France catholique, qui est la vraie France, croyez le bien, de la France qui combat si bien l'indifférence et qui ne veut pas que ses enfants soient élevés dans l'indifférence et l'athéisme, l'athéisme qui s'appuie sur la nature et que tous les faits de la nature confondent, l'athéisme qui n'est que contradictions et absurdités. Nous ne voulons pas que nos enfants soient élevés par des athés. C'est parceque nous ne voulons pas cela messieurs, que nous voulons conserver nos chers religieux que l'on veut prescrire.

Laissez-moi, messieurs, vous parler d'un événement encore récent, et qui s'est passé dans un pays sur lequel nous devons avoir les yeux fixés. C'était en 1873, le gouvernement allemand voulant porter la main sur la liberté religieuse et détruire l'influence des ordres religieux, proposa au parlement ces trois lois connues sous le nom de lois de mai. Ces lois draconiennes furent publiées et les évêques ayant protesté, furent emprisonnés et punis au nombre de dix-sept. Les relations diplomatiques furent interrompues entre Rome et Berlin. Et qu'en est-il advenu messieurs? Le gouvernement allemand n'a pas atteint son but. Aujourd'hui il a été obligé

d'avouer qu'il avait forcé la note en tâchant de renouer les liens entre Rome et Berlin. Cela ne l'a cependant pas rétabli dans sa position passée. Il y a un immense mal moral qui règne en Allemagne, et qui a eu pour cause la persécution religieuse. On a chassé les prêtres, emprisonné les évêques, froissé les cœurs. A-t-on obtenu un but ? Aucun. Ceux qui poursuivent la même œuvre dans notre chère France, seront-ils plus heureux ? Je me permets d'espérer que non, bien plus je l'affirme. Cette lutte aboutira à un piteux échec. Mais ce ne sera pas sans avoir couvert notre chère patrie de ruines.

Je vais terminer. J'ai bien mal rempli mon rôle, je vous en demande pardon. Je voudrais terminer par un mot d'espoir, c'est le souvenir que je viens d'évoquer devant vous qui me le donnera. Cet axiome est bien allemand, messieurs, « la force prime le droit.» Je ne crois pas qu'il soit chrétien. Le bon droit doit finir par avoir raison. Nos religieux qui ont le bon droit, le droit de faire du bien ne périront pas. Le christianisme n'a pas achevé sa grande mission. Non, le christianisme ne peut pas avoir achevé sa grande tâche. Sans doute, son existence est indépendante de celle des ordres religieux, mais Dieu ne privera pas son Eglise d'un utile auxiliaire. Qui peut dire que tant que l'arbre vivra il ne produira pas des fleurs et des fruits? Les ordres religieux sont les fleurs et les fruits du christianisme. Ils sont la partie la plus divine de l'œuvre de son divin fondateur.

Le passé me permet de prévoir ce que sera pour les ordres religieux, l'avenir. Ils ont échappé à bien des persécutions. Ils ont survécu à tout. Ils survivront à ceux qui les menacent. On les menace de la proscription. Mais ceux qui veulent les proscrire sont obligés de faire appel aux passions révolutionnaires qui une fois déchaînées ne s'arrêtent plus, et finissent par entraîner ceux qui ont eu l'imprudence de les susciter et la faiblesse de les subir.

Je crois fermement avec vous qu'un jour le monde reconnaîtra que ces hommes religieux, austères et dévoués, prêtres et religieux, sont les plus fermes, les plus indispensables auxiliaires de toute œuvre civilisatrice bien entendue. Permettez-moi de dire que je souhaite pour mon pays le bonheur des nations qui dès aujourd'hui le comprennent.

Sainte Vierge dont l'étendard flotte sur cette enceinte ; Sainte Vierge du Canada et de la France, protégez nos saints religieux. Et si le malheur veut qu'ils soient chassés de la France, ouvrez leurs vos bras sur cette terre admirable et bénie du Canada.

DISCOURS DE

MONSEIGNEUR LAFLECHE

PRONONCÉ A LA

PREMIÈRE SÉANCE DE LA CONVENTION.

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

L'orateur qui vient de vous adresser la parole, M. Mallet, vous a parlé de l'émigration des Canadiens-Français aux Etats Unis. Il vous a parlé de cette plaie terrible de notre pays ; il en a sondé la profondeur avec toute l'habileté d'un médecin expert ! Il a dit avec des paroles touchantes le sort de nos pauvres compatriotes. Le sort des Canadiens-Français aux Etats-Unis, c'est celui de l'exilé. Ils éprouvent là les pénibles, les tristes et douloureux sentiments de l'exilé. Involontairement on se rappelle cette parole du roi prophète « *super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus quum recordaremur Sion.* » Nous nous sommes assis sur les bords des fleuves de Babylone et nous avons répandu des larmes. Combien de Canadiens se sont assis sur le bord des fleuves, non pas de la Babylone antique, mais de la grande république américaine, et là ont répandu des larmes amères au souvenir des

joies de la patrie. Je me rappelle que quand j'étais dans l'Ouest, je chantais un jour un chant patriotique, composé par l'un de nos poëtes, c'était :

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.
Un soir triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots :
Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

Et les quelques canadiens à qui j'avais chanté ce chant de la patrie me prièrent, les yeux pleins de larmes, de leur repéter ce chant, qui, disaient-ils, leur faisait tant de bien. C'est donc un fait constaté, le sort des Canadiens des Etats-Unis, c'est le sort si triste et si douloureux de l'exilé. Nous ne pouvons pas être insensibles à leur sort. Ils sont nos frères. Mais comme le mal se continue, comme la plaie de notre cher pays, ne fait qu'augmenter, notre attention doit se porter sur les causes véritables de ce mal. Car ce mal doit avoir des causes, et ces causes ne doivent pas être autres que la violation de quelques grandes lois que Dieu a données aux nations pour les faire prospérer.

On a parlé ailleurs de l'économie politique, on en a dit des choses fort utiles et intéressantes. Et bien, n'est-ce pas dans quelques-unes de ces grandes lois de l'économie politique, tracées par Dieu, que se trouve la véritable cause, la source de ce mal si terrible dont souffre notre pays ? Je le crois. J'ai étudié cette question depuis plusieurs années. Et la cause véritable de l'émigration, je l'ai trouvée dans la violation de ces trois lois, que l'on trouve formulées en quelques mots dans l'Evangile. Car, messieurs, l'Evangile renferme tout ce qu'il faut à l'homme pour lui procurer non-seulement le bonheur éternel, mais même le bonheur temporel. Or dans les premières pages de l'Evangile, Notre-Seigneur expose en quelques mots le moyen d'arriver à ce double but : Il dit « *Beati pauperes* » bienheureux les hommes qui savent se contenter de peu, car ils ont la véritable richesse, la richesse qui donne le bonheur véritable. Et après avoir posé ces principes pour arriver au bonheur, il pose les règles qui doivent servir de guide à l'homme pour le conduire au ciel. Mais comme l'homme n'est pas seulement composé d'une âme, mais aussi d'un corps, il s'occupe de ce qui est nécessaire à son bonheur temporel, et alors que dit il ? Ne vous inquiétez pas de ce que vous aurez à manger ni de ce que boirez demain. Votre père céleste sait mieux que vous ce qu'il vous faut, et il ne manquera pas de vous le donner, lui qui ne néglige rien de ce qu'il a fait. Voyez les petits oiseaux, ils ne ramassent, pas, ils ne sèment pas, et cependant rien ne leur manque. Et vous, vous valez mieux que les petits oiseaux. Et bien, ne vous inquiétez donc pas de ces biens de la terre, seulement cherchez avant tout le royaume de Dieu et de la justice, et vous trouverez après cela tout ce dont vous avez besoin. Vous comprenez, mes frères,

qu'en disant cela, Dieu n'a pas voulu dispenser l'homme du travail; au contraire, il a dit que la paresse était la mère de tous les vices. Et bien, qu'est-ce donc que Notre-Seigneur a voulu dire par cela ? Qu'est-ce donc qui doit procurer à l'homme le bonheur et l'aisance temporelles ? Il y a trois lois qui doivent donner à l'homme l'abondance. La première, c'est la loi du travail, la seconde, c'est la loi de l'économie, la troisième, c'est la loi de l'honnêteté. Ces trois lois renferment le secret de l'économie politique, le secret de la richesse des peuples.

Et bien, s'est-on soumis, comme le créateur l'a demandé, à cette loi du travail ? Car il ne faut pas l'oublier, l'homme doit travailler, Dieu ne l'a pas créé pour rien faire. Mais dans l'état de l'innocence, ce travail était agréable. La terre avait été comblée de bénédictions par Dieu, et elle produisait en abondance tout ce qui était nécessaire à la vie et au bonheur de l'homme. Mais l'homme se révolte contre Dieu, il abuse de ces biens. Dieu maudit la terre, mais il ne maudit pas l'homme, car l'homme est créé à son image. Mais il maudit la terre qui a été la cause de la chûte de l'homme. Il dit : maudit soit la terre. Elle ne produira désormais que des ronces et des épines, et l'homme mangera son pain à la sueur de son front. L'homme est donc condamné à un travail dur et pénible. Chacun de nous, quelque soit la position qu'il occupe, est condamné à travailler et doit se soumettre à cette loi du travail. Cette loi du travail, l'accomplissons-nous bien ? Quel est le travail pour un canadien-français ? Nos pères nous ont légué le grand pays qu'arrose le St. Laurent, autrefois ce pays était couvert de forêts immenses et habité par les tribus sauvages. On a essayé de les accoutumer au travail, mais on n'a pas réussi. Jamais ils n'ont voulu se soumettre à cette loi du travail. J'ai longtemps cru que la paresse était un vice facile à corriger, mais mon expérience m'a bientôt convaincu que le vice le plus difficile à déraciner dans le cœur de l'homme, c'est la paresse. Donc la première loi imposée par Dieu à l'homme, c'est celle du travail et si l'homme s'y soumet, Dieu bénira ses efforts et la terre produira en abondance le froment. Nos chers compatriotes des Etats, ils ont ici un sol magnifique dont la fertilité attire de tous côtés des colons étrangers. Et pendant que des pays étrangers nous arrivent des milliers de colons, les enfants de ce sol si beau, si fertile de notre cher Canada, s'en vont demander à l'étranger ce qu'un peu de travail leur donnerait ici. Pourquoi cela, parce qu'ils ne veulent pas se soumettre à l'obligation de défricher. Cette loi qui nous est faite de travailler, comment l'observons-nous ? Je ne veux pas faire ici l'examen de conscience de chacun. Je laisse à chacun à le faire pour lui-même.

Il y a une quarantaine d'années, commença, comme l'a dit M. Mallet, la dernière grande émigration. Les paroisses de nos seigneuries commençaient à déborder. On se trouvait à l'étroit. Alors l'on jeta les yeux au loin et l'on aperçut deux grandes voies, l'une qui conduisait vers les Etats-Unis, qui tendaient les bras à nos pauvres enfants et les attiraient par des promesses aussi éclatantes que peu réalisables. L'autre s'enfonçait dans les bois et montrait au pauvre colon un travail constant et difficile, mais aussi après cela le bonheur et l'aisance, c'était la vie de la colonisation qui demandait du courage, mais qui aussi devait récompenser les efforts de ce courage si patriotique.

Un grand nombre de jeunes canadiens à l'âme courageuse se sont dit : nous demeurerons dans notre cher et beau pays, nous demanderons à ce sol qui nous a vu naître ce dont nous avons besoin. Ils se sont enfoncés dans la forêt, ils ont travaillé pendant de longues années, préférant se nourrir de l'herbe des champs de la patrie, que du pain de l'étranger. Et Dieu a récompensé leur courage. Toutes les années qui passent voient leurs champs se couvrir de riches moissons. Ils ont de jolies petites maisons, de belles églises en pierre, dont la croix, à l'ombre de laquelle ils vivent dans le bonheur et l'aisance, rappelle toujours cette parole de Dieu « *in hoc signo vinces.* » Maintenant ils sont la force de notre nation.

Mais voyons ce que sont devenus ceux qui ont préféré entrer dans la voie de l'émigration. Qeul a été et quel sera leur sort ? Leur sort dans l'avenir sera ce qu'il a été dans le passé. Ils nous ont quittés, nos chers amis, dans l'espérance de trouver aux Etats-Unis, une vie plus facile et du pain qu'il ne leur serait pas nécessaire de gagner à la sueur de leur front. Tristes illusions, messieurs, comme vous allez le voir. Arrivés là, il leur a fallu se soumettre à la loi du travail, car, messieurs, ce n'est là une loi nécessaire, obligatoire ; seulement ici en quelqu'endroit de la terre que nous allions nous la retrouvons et il faut s'y soumettre. Il n'y a que les voleurs qui vivent sans se soumettre à cette loi. Et ceux là, messieurs, la justice sait bientôt leur faire expier leurs crimes.

Notre brave colon travaille, oui, tous les jours il arrose de ses sueurs la terre qu'il cultive, mais le soir en arrivant dans sa maison il reçoit le sourire et le baiser de sa femme. Il voit se grouper autour de lui sa nombreuse famille, il est heureux et la bénédiction du ciel est sur lui, sur sa famille, sur ses champs.

Mais aux Etats, tant que le commerce fut florissant, c'est bien, on a de l'argent en quantité. L'on s'amuse. Mais un jour l'on a dit à ces canadiens : nous n'avons plus de travail à vous donner, et alors dans leur stupeur ils se sont regardés, ils se sont dit que faire, nous n'avons pas un sou ? Il vous reste, leur a-t-on dit alors une ressource. Faites vous soldats, allez combattre des combats qui ne sont pas les vôtres. Ces fortunes que nous avons faites avec les sueurs de vos fronts, allez maintenant les défendre avec votre sang. Et si messieurs, les renseignements que j'ai eus sont exacts, le nombre de nos pauvres canadiens qui se sont fait égorger dans cette guerre fratricide du Sud et du Nord pour une cause qui n'était pas la leur est de 45,000. Je comprends le noble métier du soldat. Qu'un jeune homme plein de force, se lève pour défendre le toit paternel, pour protéger son vieux père et sa vieille mère, sa femme et ses enfants, je comprends cela. C'est un sacrifice héroïque, et ce jeune homme combat pour le devoir et en tombant il tombe martyr du devoir, mais quel nom donner à celui qui combat pour une cause qui n'est pas la sienne, et des hommes qui ne sont pas ses ennemis ?

Deux courants se sont donc établis, l'un vers la colonisation, l'autre vers l'émigration. Ceux qui se sont laissés emporter par le premier, jouissent maintenant d'une aisance qui suffit à leur bonheur. Ceux que le second courant a entraînés même aux Etats-Unis, éprouvent un sort digne de lamentations. Et en

songeant à eux, l'on ne peut s'empêcher de répéter cette parole du roi prophète : « *super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus quum recordaremur Sion.*»

Si j'avais le temps de m'étendre plus longtemps, je vous ferais encore mieux comprendre combien triste est le sort de nos pauvres compatriotes volontairement exilés pour n'avoir pas voulu se soumettre à la loi du travail, qui est la première cause de l'émigration.

Mais ne l'oublions pas, il n'y a pas que l'homme qui soit condamné au travail, il faut dire la vérité à tout le monde. Ecoutez bien mesdames. La femme aussi bien que l'homme est condamnée au travail. Et nous trouvons cet enseignement dans le livre de la sagesse. A la fin de ce livre, Salomon fait l'éloge de la femme forte. Et comme les paroles que je vais dire sont du Saint-Esprit, j'espère que vous les admettrez. Il dit donc de la femme : « Qui trouvera une femme forte ? » il ajoute, cette femme forte est plus rare que les pierres les plus précieuses. Ainsi donc, mesdames, dans les desseins de la Providence et d'après lui vous êtes des trésors. Vous valez mieux que l'or, que les pierreries que l'on va chercher aux extrémités des deux-mondes. Et bien, cette femme forte, que fait-elle donc ? Et bien écoutez : le premier soucis qu'elle a, c'est de « ramasser de la laine et du lait.» Elle prend la quenouille et file le lin. Et elle fait des habillements propres et chauds pour tout le monde. Ainsi on ne dépense pas un seul sou dans la maison de la femme forte pour les vêtements de la famille, de même que dans la maison de l'homme laborieux, on ne dépense pas un seul sou pour le pain. Quand une famille a tout ce qu'il lui faut pour se nourrir et se vêtir, que lui manque-t-il ? La femme forte fait aussi des rideaux et bien d'autres choses qui servent à orner une maison et que vous connaissez mieux que moi, vous, mesdames. Elle en fait plus que pour le besoin de la famille et les livre au commerce. Comme l'homme, la femme forte doit se soumettre à la loi du travail. Maintenant je me permettrai de demander à nos canadiennes ; avez-vous été des femmes fortes ? Je laisse à vous le soin de répondre. Mais je n'exige pas une réponse publique.

Je connais un pays qui vous est bien cher, auquel vous avez donné bien des protestations patriotiques et qui est bien riche : la France, notre ancienne mère-patrie. Pourquoi la France est-elle si riche ? c'est parce que là tout le monde se soumet à la loi du travail. Le peuple Français est peut-être le peuple le plus laborieux du monde entier. Sachons nous soumettre nous aussi à cette grande loi imposée par Dieu, et nous verrons bientôt la richesse, la prospérité régner dans notre beau pays, et nous verrons ceux qui ont pu être tenté de suivre nos malheureux compatriotes aux Etats-Unis, bénir Dieu qui, pour récompense de leur travail, leur donnera la prospérité et le bonheur.

La seconde loi qui doit donner à l'homme l'abondance, c'est l'économie. Nous devons faire de nos biens trois parts, l'une pour Dieu, l'autre pour les bonnes œuvres et les pauvres, et la troisième pour nos propres besoins. Avez-vous jamais réfléchi à cela, vous, braves cultivateurs ? Sachons faire un bon usage des biens que Dieu nous donne et il nous bénira. Nous verrons la prospérité, le bonheur régner dans nos familles, nos enfants s'élever dans la crainte de Dieu, et se soumettre à cette grande loi du travail. La loi de l'économie est-elle pratiquée parmi

nous ? Ce que je vois c'est que notre pays ne produit pas les vêtements dont vous vous couvrez ? Tous les ans le pays consacre des sommes fabuleuses à faire venir de l'étranger des choses inutiles. Il y a un abus étrange. Et ce qui frappe le plus c'est la quantité de boissons que tous les ans l'on importe de l'étranger. C'est dans la famille que devraient se faire les vêtements et non pas à l'étranger. Je ne crois pas qu'il soit un pays où l'on observe aussi mal qu'ici cette grande loi si nécessaire à la prospérité et au bonheur d'un peuple, l'économie.

La troisième loi c'est celle de l'honnêteté.

C'est dans la violation de ces trois grandes lois que se trouve la cause principale de l'émigration. J'ai déjà parlé bien longtemps, je vous en demande pardon. Mais avant de terminer, laissez-moi vous indiquer quels remèdes l'on doit appliquer à ce grand mal qui fait tant souffrir notre cher pays. Que nos Canadiens sachent se contenter de peu comme autrefois. Que dans nos familles l'on fabrique les vêtements nécessaires ? que l'on ne rougisse pas de se vêtir des tissus du pays. C'est à vous qui êtes placés au premier rang de la société à donner l'exemple de savoir se contenter de peu, et soyez-en sûr, le peuple vous imitera. Le luxe dans notre pays a pris des proportions effrayantes. Et jusque dans nos paroisses les plus pauvres, on trouve des demoiselles magnifiquement vêtues et des jeunes gens qui ont de belles voitures. Un premier remède, c'est donc de montrer de la modération dans le vêtement. Que l'on soit proprement mis, convenablement à sa position, et autant que possible que ce soit avec des étoffes fabriquées dans notre pays. Et si l'on fait cela, soyons en sûr avant longtemps ce malaise qui nous gêne disparaîtra, et la prospérité reparaîtra. Si le bon Dieu nous a condamnés à travailler, il nous a aussi condamnés à ménager. Que de femmes coûtent cher à à leur mari, et les forçent pour satisfaire leur amour de la parure à se jeter dans les dettes.

Mesdames, voulez-vous faire un marché avec moi ? On vous permettra de porter de beaux chapeaux, de beaux rubans, de belles dentelles, à la condition que vous les fabriquiez vous-même. Mais qu'on ne donne pas un sou dans la famille pour aller chercher cela dans les magasins. Que l'on se contente de ce que l'on a. Et si l'on a pas assez, sachons souffrir, la souffrance a son mérite. Ainsi donc je propose comme second remède que l'on ne s'endette jamais pour les vêtements, le besoin sera un puissant aiguillon pour faire les choses nécessaires au vêtement. Sechons nous soumettre à ces trois lois du travail, de l'économie et de l'honnêteté Que chacune de vos maisons renferme une femme forte dont parle l'Evangile et soyons en sûrs, avant longtemps le bonheur, la prospérité reparaîtront au foyer de nos familles et cette grande plaie de l'émigration disparaîtra de notre cher Canada, que nous aimons tant.

DISCOURS DE

L'HON. M. LANGEVIN

PRONONCÉ AU BANQUET

Votre Honneur, M. le Président et Messieurs,

Je dois remercier tout particulièrement la société St. Jean-Baptiste de Québec de m'avoir fait l'honneur de m'inviter à répondre à la santé qui vient d'être accueilli avec tant d'enthousiasme. C'est un bien grand honneur à me faire que de me demander de répondre à la santé portée à notre beau pays, et je l'apprécie hautement.

Je n'ai pas hésité un instant à laisser le conseil des ministres où nous étions depuis plus de dix jours réunis, pour venir ici célébrer avec vous la grande fête de notre nationalité. Je n'avais pas besoin de venir, messieurs, pour que vous sûssiez combien je prends toujours part à toutes les réjouissances de la race canadienne-française et spécialement à celles qui ont lieu dans les murs de notre ville de Québec. Mais je tenais tout spécialement à venir aujourd'hui, afin de vous exprimer de la part de mes collègues combien le cabinet fédéral tout entier porte intérêt à la grande démonstration qui a eu lieu aujourd'hui. Comme les représentants du peuple dans le gouvernement du pays, nous ne pouvons faire autrement que de voir toujours avec le plus grand intérêt possible tout ce qui tend à donner de la force et de la vitalité à une partie aussi grande et aussi importante de la nation, que celle que nous formons, nous canadiens-français.

MM., vous avez dû voir par la présence de Son Excell. le gouverneur général, que l'intérêt porté à notre nationalité n'est pas limité seulement aux hommes de notre race, mais que cet intérêt est porté par les représentants même de notre Souveraine. Son Excellence devait s'absenter, ses arrangements étaient pris avec

Son Altesse Royale, sa digne épouse, mais dès qu'il a reçu l'invitation de la société St. Jean-Baptiste, il s'est dit : Je vais rester au milieu des Canadiens-Français, je vais leur montrer que le représentant de leur Souveraine n'est pas plus indifférent à leur bien-être et à leur avenir qu'un canadien-français lui-même. Et voilà pourquoi le gouverneur général est venu au milieu de nous honorer notre fête de sa présence et nous adresser les paroles remarquables que nous venons d'entendre. Il est bon messieurs, de voir ainsi régner l'union entre les gouvernants et les gouvernés ; c'est une union qu'il faut toujours maintenir parmi nous.

Si cette assemblée n'était pas une assemblée mixte, moi homme politique, je commencerais à vous parler de la politique comme autrefois, mais dans un grand jour comme celui-ci où tous les membres de notre nationalité sont unis, tout sujet politique doit être mis de côté. Une fois au moins, dans l'année, restons unis. Discutons ensemble l'avenir de notre nationalité, et travaillons tous ensemble à assurer le bonheur et la prospérité de notre beau pays, de la province de Québec en particulier.

MM. je serai court, car vous avez déjà entendu plusieurs discours et plusieurs autres doivent vous être faits. Néanmoins vous me pardonnerez, j'en suis sûr, si pour répondre à la santé du Canada, je fais un léger retour sur notre passé. Pour cela, permettez-moi de remonter à cette époque où, malheureux sur le champ de bataille, nous avons pu dire comme un grand roi de France « tout est perdu fors l'honneur.» A cette époque notre nationalité était bien menacée. L'avenir de notre race semblait perdu. Et Montcalm et tous les braves qui tombèrent sur les plaines d'Abraham n'eussent pas ajouté foi à celui qui leur eût dit : « ces 60,000 canadiens-français laissés sans défense à la merci du vainqueur, dans un siècle et quart, ils seront un million et demi. Bien plus, ils auront leur religion, leurs institutions, leur langue, leurs lois comme ils les ont aujourd'hui ; bien plus encore, ils verront les représentants de leur Souveraine venir célébrer avec eux la fête de leur nationalité ; ces 60,000 canadiens-français deviendront un grand peuple, dont la domination s'étendra de l'Orient à l'Occident, et depuis le pôle nord, jusqu'aux domaines de nos voisins les Américains. Et cependant cela est.

Si on eut dit à tous ces braves, si on eut dit en 1836 et 1837, à tous ces patriotes d'une époque plus récente encore que la nôtre, aux Papineau, aux Viger, aux Nelson, aux Girouard, aux Lafontaine, aux Morin et aux Cartier, que dans une quarantaine d'années nous aurions non-seulement nos libertés constitutionnelles, mais que notre religion, nos institutions, notre langue et nos lois, nous seraient conservées, que nous aurions toutes les libertés qu'il est possible à un peuple d'avoir, que même nous aurions notre indépendance si nous l'avions voulu, ils ne l'auraient pas cru. Et cependant tout cela existe aujourd'hui. Nous avons toutes les libertés qu'un peuple peut désirer. Il ne nous manque que d'être une nation indépendante, et pour l'être il ne nous faut que trancher le lien qui nous unit à l'Angleterre. Mais, messieurs, ce lien, notre intérêt, notre reconnaissance, nous ont toujours dit que nous devions le maintenir, que nous devions aimer ce drapeau qui protége nos institutions, notre langue et nos lois, et le plus précieux de tous nos biens, notre religion. Nous serions bien insensés, si ayant pour nous défendre les armes et les flottes anglaises, si ayant toutes les libertés que nous possédons,

nous voulions nous séparer de l'Angleterre, pour former un peuple indépendant. Et l'histoire dirait un jour que le Canada, s'oubliant lui-même, a volontairement compromis ses intérêts les plus chers, en rejetant la protection du drapeau Britannique qui abrite toutes nos libertés et assure notre paix et notre prospérité. MM., le Canada de 1759, de 1837 et celui de nos jours sont bien différents. Le Canada de 1759 était déjà très-étendu si l'on considère le territoire, mais sa population bien petite, décimée par les combats, se trouvait sans défense, livrée à la mercie de ses vainqueurs. En 1857, les malheurs sont venus fondre sur nous. Et si nous n'avions pas eu foi dans notre avenir, si nous n'avions pas défendu vaillamment notre religion, nos institutions, notre langue et nos lois, nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui, et nous n'aurions pas nos institutions libres, ce territoire immense, ces richesses innombrables. Si les hommes de 1759 et de 1836 et 37, revenaient au milieu de nous, et voyaient ce que nous avons vu aujourd'hui, la belle et pieuse démonstration des plaines d'Abraham, faite par tout un peuple, la magnifique procession qui a parcouru les rues de notre ville, toute pavoisée et joyeuse d'entendre nos airs nationaux, et si ce soir ils voyaient réunis autour de ces tables les enfants de la France et du Canada, recevant un lieutenant-gouverneur canadien-français et au milieu d'eux les délégués de cette vieille France, qu'ils aimaient tant, ils s'écriraient : « Nos gens sont donc revenus.» Oui, messieurs, ils sont revenus, non pas pour faire ce que nous faisions quand nous faisions nos luttes gigantesques contre l'Angleterre. Ils ne sont pas venus ici pour nous prêter main-forte. Ils sont venus célébrer la fête de notre nationalité. Ils sont venus nous donner des paroles d'encouragement et en recevoir de notre part. Et si plus tard, comme on l'a dit, il doit nous venir de France des capitaux et des hommes qui seront appelés à exploiter nos mines, nous n'aurons plus que des combats pacifiques, ce seront les combats du travail, de l'industrie. Et ces combats-là nous devons les encourager de toutes nos forces. C'est là, en effet, notre intérêt à tous. Notre intérêt, c'est de travailler de concert au bonheur de notre pays. Que l'on soit Irlandais, Anglais, Ecossais, Canadien-Français, notre intérêt est le même. Nous devons tous être unis et travailler tous ensemble au bonheur de notre chère patrie. Restons donc unis Je ne puis m'empêcher de regretter que nous ne le soyons pas toujours. Si cependant les luttes de la politique doivent nous séparer, espérons du moins que comme par le passé, nous serons unis toutes les fois qu'il s'agira des grands intérêts de la patrie. Notre intérêt comme race, n'est pas de nous diviser, de nous dénigrer, de nous détruire les uns les autres Notre intérêt comme race est de marcher ensemble en bataillons serrés. Je m'arrête, je ne veux pas mêler la politique aux réjouissances de ce jour. J'espère que je n'ai pas dépassé les limites que je m'étais assignées. En remerciant de nouveau M. le président de la société St. Jean-Baptiste de l'honneur qu'il m'a fait lorsqu'il m'a prié de répondre à la santé du Canada, je termine en répétant encore une fois les souhaits que je viens de faire : que toujours l'union la plus intime règne entre nous, et si nous devons encore nous séparer sur des questions politiques, du moins que l'union existe entre nous, chaque fois qu'il s'agira des intérêts vitaux de notre nationalité. Soyons unis comme une seule famille. On saura ainsi, on comprendra que si nous ne sommes

pas une menace pour les autres races, nous sommes assez unis, assez nombreux pour nous faire respecter toujours et partout, pour défendre nos institutions, notre langue, nos lois, et ce qui doit être le plus cher à nos cœurs, notre sainte religion.

DISCOURS DE

L'HON. M. CHAPLEAU

PRONONCÉ AU BANQUET

M. le Président, Excellence, Messeigneurs et Messieurs,

Merci de la bienveillance avec laquelle vous avez porté le toast à la province de Québec, dont j'ai l'honneur en ce moment d'être le représentant officiel. A cette qualité, je dois un des plus grands honneurs de ma vie : celui de parler au nom de mes amis, de parler au nom de mes adversaires, de parler au nom de mon pays. Et cela, je le fais dans une circonstance où je suis certain d'être un écho fidèle, puisque je n'ai ni à discuter, ni à parler de politique, mais simplement à ouvrir mon cœur et à dire bien hautement que je suis catholique et que je suis Canadien-Français. (Applaudissements.)

Les hommes distingués qui sont venus de l'étranger pour participer à cette fête, trouveraient, s'ils ne connaissaient pas notre histoire, bien étranges les paroles que je viens de prononcer et que vous venez de couvrir d'applaudissements. Moi, premier-ministre, c'est-à-dire le premier conseiller de Sa Majesté dans la Province, « le premier ami du Souverain, » suivant la définition des auteurs, je proclame que je suis catholique et que je suis Canadien Français.

Est-ce que je commets là une inconvenance ? Non. Je ne fais que profiter d'un droit dont l'exercice légitime fait notre bonheur, et que l'Angleterre nous a accordé avec une franchise et un bon sens pratique qui lui font plus honneur que bien des batailles et bien des victoires.

Nous sommes libres et dans ce seul mot, nous trouvons la solution des problèmes les plus difficiles.

Nous sommes libres !

C'est-à-dire, nous avons les mêmes droits que ceux qui nous entourent; c'est-à dire, nous avons les mêmes devoirs que nos concitoyens.

Nous sommes libres !

C'est-à-dire, nous avons comme tous nos concitoyens le respect de la liberté, de la liberté dans l'ordre.

Nous sommes libres !

C'est-à-dire nous avons le droit de laisser parader les Zouaves pontificaux dans les rues de Québec; nous avons le droit d'affirmer notre affection pour le chef de l'Eglise romaine ; nous avons le droit d'orner nos autels ; et aujourd'hui même sans blesser les susceptibilités de nos concitoyens, nous avons pu assister à la messe, dite par le chef de l'épiscopat français, sur le terrain même où, il y a cent-vingt ans la France et l'Angleterre voyaient mourir Montcalm et Wolfe, après une bataille dont l'écho retentira encore longtemps dans l'histoire de ce continent Cette messe a été un spectacle sublime ; sublime pour les spectateurs, plus sublime encore pour le penseur. L'homme qui a lu l'histoire, et celui qui suit les événements contemporains, ont dû voir dans ce spectacle la solution des problèmes qui agitent le plus l'esprit humain. Car Messieurs, quel est le fond de toute politique, sinon le respect ? et qu'était cette messe, sinon un grand acte de respect de notre part ? respect de Dieu, respect de l'Eglise, respect de l'autorité, respect des traditions: c'est-à-dire respect des ancêtres, respect de soi-même. De la part de nos concitoyens qui ne partagent pas nos opinions, c'était le respect du voisin, c'est-à-dire le consentement librement donné au pacte social, la reconnaissance des obligations mutuelles qui lient les membres d'une même société. N'est-ce pas là l'admission d'un fait bien simple, mais qui ne cesse de bouleverser le monde ? savoir, que l'humaine nature est faillible et que les idées sont aussi nombreuses que les hommes.

Je dis ces choses-là, messieurs, je l'avoue avec orgueil. L'état social que je vous décris d'un trait, nous avons contribué, nous, Canadiens-Français, à le créer. Nous avons entendu tout à l'heure le chef de l'état proclamer que les institutions publiques de ce pays sont dues en grande partie à notre travail. Je suis fier de le constater, en présence des hommes distingués qui ont pris la peine de traverser les mers, pour assister à cette démonstration ; je suis fier, dis-je, de constater devant eux que la France qui sème par le monde entier les grandes idées, n'a pas trouvé au Canada une terre indigne d'elle. (Applaudissements.) Nous avons fait bonne récolte, passez-moi le mot ; et si la France se reconnaît comme notre mère, nous avons le droit de lui dire que nous avons su rester ses enfants. (Applaudissements.) Je voudrais que ma voix portât ces paroles jusqu'au fond des provinces françaises ; qu'elle fit *assavoir* au paysan de France qu'il a sur un autre continent, un homme qui a le même nom que lui, qui pense comme lui, qui parle comme lui, qui prie comme lui ; c'est l'habitant canadien-français. (Triple salve d'applaudissements) Personne en France, en Alsace, en Lorraine, ne s'est montré plus fier que le canadien-français des victoires de la France. Alors ses chants d'allégresse étaient les siens. Puis quand ses jours de deuil firent pleurer la patrie française, n'a-t-elle pas, elle aussi, pleuré amèrement, avec sa mère, la vieille France ? (Applaudissements prolongés.)

En 1867, lorsque s'est ouvert la législature de Québec, la seule assemblée délibérante française, qui existe sur ce continent, j'ai eu l'honneur de proposer la réponse au discours du trône ; et la première pensée que j'ai exprimé a été une pensée d'union et de fraternité entre la France et l'Angleterre. Ces deux grandes nations, disais-je alors, n'ont qu'à secouer leurs drapeaux pour couvrir de gloire l'univers entier. (Applaudissements.)

Dieu a voulu que ce fût à l'ombre de ces deux drapeaux qui vint à grandir notre nationalité, véritable chêne, arbre vivace, suivant la pensée de M. Rameau. Pendant des années et des années, il a semblé rester stationnaire. C'était qu'alors ses racines se fortifiaient sous terre ; et dès qu'elles sont devenues en état de supporter le roi des bois, celui-ci s'est élancé majestueusement. En quelque temps il n'a pas tardé à dépasser tous ses voisins de sa cîme altière, et bientôt il a dominé toute la forêt qui l'a vu naître. Cette forêt fut jadis le patrimoine de nos pères. C'est là qu'ils sont venus créer le Canada français. C'est là qu'ils apprirent à être les découvreurs, des apôtres, des travailleurs, des soldats : *Ense*, *cruce*, *aratro*.

Par l'épée, *ense*, ils ont buriné notre histoire. La croix, *cruce*, est restée le gage de leur immortalité et de notre espérance. La charrue, *aratro*, nous a sauvés, nous sauve encore tous les jours.

L'épée, la croix, la charrue, ont fait du peuple Canadien-Français, isolé et abandonné à ses propres forces, le plus grand phénomène historique de notre siècle. (Applaudissements.)

Ce phénomène n'a pu se produire qu'à la faveur des libertés que nous a octroyées l'Angleterre.

Pour ces libertés, je rends grâce en particulier à notre Souveraine, glorieusement règnante, dont l'avénement au trône a coïncidé avec l'avénement de ces libertés dans notre pays. Je lui rends cet hommage, non pas seulement pour accomplir un seul acte de courtoisie, en ma qualité de premier-ministre de la province de Québec, mais encore pour lui payer une dette de justice et de reconnaissance en ma qualité de Canadien-Français et catholique. (Applaudissements prolongés.)

MLS

arri
mor
tous
pas

mer
nie
il y

pied

DISCOURS DE

L'HON. JUGE ROUTHIER

PRONONCÉ A LA CONVENTION

LE ROLE DE LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

I

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

S'il est vrai de dire que la vie humaine est un désert que nous traversons pour arriver à la véritable Jérusalem, il faut convenir que nous nous trouvons en ce moment dans une oasis charmante, et que les caravanes qui y sont accourues de tous les côtés ne se composent pas d'étrangers, moins encore d'ennemis. Il n'y a pas de Bédouins parmi nous.

La source auprès de laquelle nous nous rencontrons est en outre admirablement choisie : c'est la source de science et de vertu que le Moise du Canada, notre premier et notre plus grand évêque, Mgr de Laval, a fait jaillir du rocher de Québec, il y a deux siècles !

La colonne lumineuse qui éclaire notre marche, c'est l'Eglise catholique, aux pieds de laquelle nous nous sommes prosternés hier, qui nous a bénis, et qui nous

a relevés avec cette parole que nous répétait l'éloquent évêque de Sherbrooke : *Memento dierum antiquorum.*

Messieurs, la fête qui nous rassemble en ces jours est vraiment bien belle. Elle est touchante et suave comme une fête de famille, imposante et solennelle comme une fête de l'Église ; et dans la réalité la grande famille canadienne et l'Église se réunisent dans cette fête de la patrie.

Mais qu'est-ce donc que la patrie canadienne ?

Hier, Messieurs, au moment le plus solennel de cette mémorable journée, elle s'est montrée toute entière à nos regards.

Devant nous s'élevait un autel sur lequel le chef vénéré de l'Eglise du Canada offrait la Victime sans tache—symbole d'amour et gage de paix !

Derrière nous, se dressaient les sombres murailles de la vieille citadelle, calme au milieu de ses terrassements énormes, comme un volcan qui sommeil—symbole de force et de colère, mais aussi gage de paix, comme l'autel !

D'un côté la premie[illegible] des maisons de la ville découpait l'horizon, et de l'autre, l'œil apercevait au [illegible] les grandes falaises le fleuve majestueux roulant ses eaux profondes.

Sur nos têtes, le ciel étendant les frontières infinies de la patrie universelle ; sous nos pieds le sol sacré qui, aux grands jours des batailles, s'est imprégné du sang de nos aïeux, et sur lequel le doigt de Dieu écrivit un jour nos destinées !

Puis enfin, autour de nous, ondulant comme les vagues du grand fleuve, la nation entière, représentée par son clergé, sa magistrature, ses militaires, ses députés, ses artistes, ses professions libéralrs, ses agriculteurs, ses artisans, est groupée en un faisceau vivant qui semblait n'avoir qu'un cœur et qu'une âme.

Ce spectacle immense et splendide, c'était celui de la Patrie. L'autel, la forteresse, la cité, l'Eglise, l'Etat, le sol, le foyer, la famille, les gouvernants, les gouvernés, tout ce qui constitue la patrie était là, et nous avions le droit de la contempler, avec un peu d'orgeuil national.

Mais pourquoi la nation s'est-elle ainsi réunie ? Et pourquoi nous-mêmes sommes-nous en ce moment rassemblés dans cette enceinte ?

Messieurs, laissez-moi répondre par un souvenir de voyage qui donnera à ma pensée une expression imagée et facile à saisir.

Un jour, en Italie, je gravissais les montagnes de la Sabine sur les penchants desquelles sont échelonnées les antiques villes d'Albano, Grotta, Terrata, Frascati et Tivoli. J'avais laissé derrière moi les vieilles maisons de Frascati, et la superbe villa d'Aldobrandini, et je montais lentement les hauteurs de Tusculum, comptant pour ainsi dire sous mes pas les larges pavés de la voie latine construite par les empereurs.

De temps en temps je m'arrêtais et je me retournais pour mesurer l'espace parcouru et la hauteur vertigineuse à laquelle j'étais arrivé. Sous mes pieds se cachaient déjà dans la verdure des bosquets les petites villes que je venais de quitter, et plus bas, au loin s'étendait à perte de vue la campagne romaine, sans arbres, sans haies, sans culture, solitaire, abandonnée, comme un désert ou plutôt

comme un immense sépulcre au milieu duquel se dressaient les arêtes irrégulières et croulantes des grands aqueducs romains.

Et je me disais : Voilà ce que deviennent les anciens peuples ! Partout ici je n'aperçois que des ruïnes. Sur ma gauche, de l'autre côté de ce ravin, s'élevait autrefois Albe-la-longue : il n'en reste plus rien. Ces amas de pierres, ces tronçons de colonnes renversées qui couronnent le sommet de la montagne, c'est tout ce qui subsiste de Tusculum, la ville chérie de Cicéron ! Et ma pensée franchissant dans son vol l'Europe et l'Atlantique, revenait vers la patrie toute palpitante de bonheur. Vivent les peuples jeunes ! m'écriai-je, vive mon jeune pays tout brillant de promesses, auquel l'avenir sourit et qui peut regarder son passé sans y voir de ces ruines que l'on admire sans doute, mais qui attristent profondément. Messieurs cette grande fête nationale dont les spectacles variés se déroulent sous nos regards c'est une halte dans la marche ascensionnelle d'un peuple ; c'est une station de toute une race sur les hauteurs déjà glorieuses que ses efforts ont su atteindre, et d'où elle veut embrasser l'espace parcouru, sonder du regard la route qui s'ouvre devant elle, pour s'assurer qu'elle suit le droit chemin, et reprendre ensuite sa marche vers les sommets éclatants qui couronnent ses destinées.

Dans cette race qui ne forme aujourd'hui qu'une seule famille, et qui se contemple elle-même avec un légitime orgueil, devant cette race dont les pères ont civilisé et christianisé cette terre d'Amérique, et qui peut se dire fille de Clovis, de Charlemagne et de St. Louis, je tremble d'émotion et de crainte respectueuse parce qu'on m'a chargé de lui dire qu'elle est son rôle dans ce beau pays du Canada qui est devenu sa patrie. La tâche est au dessus de mes forces et demande rais plus de temps que je n'en ai à ma disposition : mais je compte sur les sympathies d'un auditoire dont tous les cœurs doivent battre en ce moment à l'unisson.

II

Pour juger sainement de la mission d'une race, il faut nécessairement étudier son histoire et remonter jusqu'à son origine. Les seules lumières du passé peuvent éclairer l'avenir.

Reportons-nous donc, messieurs, à cette époque mémorable de l'histoire où le seizième siècle va commencer.

Le moyen-âge—que l'on a si longtemps calomnié, et auquel on commence à rendre justice—a terminé son œuvre de Titan. Du creuset immense où tous les éléments les plus hétérogènes ont éte jetés en ébullition, où le pagamisme vermoulu est venu s'engloutir, où les barbares poussés par une force invisible sont venus mêler leurs insatiables passions et leurs instincts farouches, où les guerres les plus sanglantes ont entassé pêle-mêle les religions détruites les races décimées, les villes en ruines et les croyances nouvelles, de ce creuset qui rappelle l'antique chaos est sortie l'Europe chrétienne, grande et forte, drapée de majesté, revêtue d'armes brillantes, plus belle que la Minerve de Phidias.

Mais, chose triste à dire, aberration étonnante de l'humaine nature, c'est lorsque le christianisme vient d'achever la première partie de son œuvre, et va réaliser tout ce qu'il peut produire de véritable civilisation et de bien-être social, c'est alors que l'Europe chrétienne, parvenue à l'adolescence la plus brillante de promesses, se détrourne du Christ, et croit pouvoir grandir sans lui !

L'art de la Renaissance va chercher ses inspirations en dehors de Lui. La Réforme va lui enlever une grande partie de la société européenne, qui semble dire au Christ : « Je suis majeure maintenant, laissez-moi marcher seule. »

Et Dieu, voulant punir ce vœu impie, l'exauce, et il décrète qu'il ira prendre possession d'un monde nouveau.

Mais qui deviendra l'instrument de cette œuvre divine ? Sera-ce l'Italie ? Non, parce que l'art italien retourne au paganisme. Sera-ce l'Allemagne ? Non plus, parce qu'elle va devenir la mère de la Réforme. Sera-ce la France ? Plus tard peut-être ; mais elle ne sera pas la première appelée, parce qu'une partie de son peuple sera bientôt calviniste.

Cette gloire appartient à l'Espagne dont le trône est glorieusement occupé par Ferdinand le Catholique et par Isabelle de Castille, qui ne sera pas atteinte par le protestantisme, et qui lutte courageusement depuis huit siècles contre l'Islamisme, le grand ennemi de l'Eglise.

Aussi, chose bien remarquable, c'est dans la même année, 1492, que l'illustre Gonzalve de Cordoue chasse définitivement les Maures de l'Espagne, et que l'immortel Colomb découvre l'Amérique.

Ces deux grands événements plaçaient l'Espagne à la tête de la civilisation, et la récompensaient de sa lutte persévérante contre la domination musulmane Quel année glorieuse pour cette noble nation ! Elle triomphait enfin de son terrible ennemi, et elle doublait l'univers !

Je ne connais rien de plus admirable que le génie et le courage du grand chrétien que Gênes, sa patrie, a éconduit, et que l'Espagne accueille ; qui s'affranchissant des terreurs et des préjugés du vulgaire, dominant les tâtonnements de la science, bravant tous les dangers réels et imaginaires, s'élance le premier, tête haute et le regard assuré, dans l'immensité de la Mer Ténébreuse—comme on appelait alors l'Atlantique—et traverse ce formidable Inconnu, qui était la terreur de tous les marins de l'époque.

Je ne connais pas dans l'histoire moderne de spectacle plus sublime que celui de Christophe Colomb quittant le petit port de Palos. Debout sur la dunette de la *Sancta Maria* qui porte à son grand mât le royal étendard de la Croix, il salue avec sérénité la foule haletante qui se presse au rivage, et de sa voix sonore, il donne cet ordre qu'on trouverait aujourd'hui bien étrange, peut-être même ridicule « Au nom de Jésus-Christ, déployez les voiles.»

Puis, le grand homme rentre dans sa cabine, et prenant sa plume, il écrit en tête de son journal de bord : « *In nomine Domini nostri Jusu-Christi.*»

Messieurs, ce seul trait suffit à démontrer le caractère éminemment chrétien de l'expédition espagnole en Amérique. L'Espagne y venait au nom du Christ et pour sa plus grande gloire. Dieu voulait établir en Amérique des peuples nou-

veaux qui remplaceraient ceux que le schisme allait lui enlever en Europe, et dans ce moment c'était l'Espagne qui accomplissait les œuvres de Dieu, *gesta Dei.*

Malheureusement, ceux qui vinrent après Christophe Colomb ne comprirent pas cette mission providentielle. La cupidité et l'ambition remplacèrent l'esprit chrétien et civilisateur, et l'œuvre qui devait être apostolique de ‘nt une entreprise de lucre, de violence et de cruauté.

L'Espagne manquant à sa mission, Dieu se tourna vers la France.

III

Cette terre magnifique qui est devenue notre patrie était alors couverte de forêts immenses. Notre grand fleuve, le plus beau du monde, roulait ses flots majestueux et féconds au milieu de vastes solitudes, et ne connaissait d'autre navire que le canot d'écorce de l'Indien.

A l'endroit où nous sommes s'élevait un amas de cabanes, abritant une peuplade sauvage qui ne connaissait pas encore le Christ après quinze siècles de christianisme !

Quel Prométhée allait donc apporter à cette terre la céleste étincelle, que l'étoile miraculeuse des Rois Mages avait laissé tomber en Orient ? Quel génie allait recevoir du ciel la vocation d'ouvrir à la civilisation chrétienne les chemins de ce pays inconnu et barbare !

Car, n'en doutons pas, messieurs, tous les acteurs des grands drames de ce monde et tous les chefs des peuples reçoivent une mission spéciale de celui qui les a créés.

Le prophète Ezéchiel raconte qu'un jour l'Esprit de Dieu le souleva et l'emporta vers les exilés de Tel-Abid qui habitaient le long du fleuve de Chobar.

Ce prodige est une image fidèle de l'action de Dieu sur les hommes et des vocations qu'il leur inspire. Que de grands hommes ont à certains moments de leur existence senti tout-à-coup une idée sublime, une résolution généreuse s'emparer de leurs esprits et de leurs cœurs, les envahir, les absorber et leur communiquer une direction presque irrésistible ! C'est la main du Très-Haut dans les cheveux du prophète, c'est son Esprit soulevant et emportant les intelligences et les volontés pour en faire les exécuteurs de ses mystérieux décrets !

Parcourez l'histoire, avec l'œil scrutateur du philosophe chrétien, et vous verrez la main de Dieu planant à certaines époques au-dessus de l'humanité, y choisissant un homme entre des milliers, le touchant à la tête ou au cœur comme pour lui conférer un sacrement et lui inspirant une mission supérieure, ou le sacrant chef d'une race glorieuse.

Les vraies noblesses ne sont pas toujours créées par les rois ou les empereurs, elles descendent quelquefois du ciel et sont choisies par Dieu.

Il y a de ces fronts illuminés où semblent voltiger des rayons d'aurore et

d'avenir, et qui présagent la naissance d'une race nouvelle. Il y a de ces yeux profonds qui regardent au-delà de notre horizon retréci ; il y a de ces cœurs ardents et forts qui résonnent sous les doigts de Dieu comme des claviers mystérieux !

Ces âmes d'élite sont nées pour souffrir, mais aussi pour racheter ; c'est à elles que le monde doit ses grandeurs et ses allégresses ; ce sont elles qui sauvent les nations et qui leur donnent naissance !

Messieurs, les pères de la nationalité canadienne-française ont été de ces élus de la Providence.

Un jour, il s'est rencontré sur la vaillante terre de Bretagne, dans une petite ville battue des flots de l'Atlantique, un homme qui s'est frappé le front, obsédé d'un projet sublime. Il s'est trouvé un marin intrépide dont le regard d'aigle a regardé la mer et au-delà, dont le cœur, pris de la soif de l'inconnu, s'est dit : « Je ne suis pas né pour passer ma vie à naviguer misérablement sur ces côtes. Cette mer inexplorée je veux la traverser ! Cet abîme que nous regardons depuis des siècles comme infranchissables, je veux le franchir et voir ce qui est au-delà. Je partirai, je cinglerai vers l'Ouest malgré les vents, malgré les tempêtes, et j'irai si loin que je rencontrerai une terre nouvelle, des rivages que l'Europe ne connaît pas encore, et j'en donnerai le sol à mon roi et les âmes à mon Dieu ! »

C'est ainsi que parle le génie lorsque Dieu l'appelle à l'accomplissement de ses desseins, et c'est ainsi que durent parler les Cartier, les Champlain, les Brébœuf, les Laval et les Maisonneuve. Tous ont eu leur tour de vocation.

Comme le prophète Ezéchiel ils ont un jour senti l'esprit de Dieu qui les soulevait et les emportait de la terre de France vers les exilés des bords du St. Laurent ! Comme Abraham, père du peuple juif, ils ont un jour entendu des voix fortes qui leur ont dit : « Sortez de notre pays, *egredere de terre tuâ*, traversez l'océan, et sur les confins du monde je vous montrerez une terre où vous deviendrez les pères d'un nouveau peuple. »

Et si vous désirez savoir comment ils ont accompli leur mission, ouvrez les premières pages de notre histoire et vous y verrez qu'en mettant le pied sur les rivages du St. Laurent, ils n'étaient pas seulement les envoyés du roi de France, mais qu'ils étaient aussi les envoyés de Dieu. Fidèles instruments de la Providence, ils ont voulu être en même temps et ils ont été des citoyens soucieux de l'honneur et de la gloire de leur patrie, et des chrétiens jaloux de la gloire du Christ, et pleins de zèle pour la Propagation de leur Foi.

Voyez, quel est le premier acte de Jacques-Cartier, abordant sur les rivages de la Gaspésie. De quelle manière prend-il possession de ce royaume qu'il vient de découvrir ? Quel étendard arbore-t-il sur cette terre nouvelle où va se lever l'aurore de la civilisation ?

Il fait faire une grande croix portant un écusson à trois fleurs de lys avec cette inscription : « Vive le roi de France » ; et lorsque cette croix est plantée, il tombe à genoux les mains jointes, et il vénère humblement ce signe glorieux de la rédemption du monde. Quel spectacle ! Quelle grandeur dans cette espèce de baptême que le chevalier chrétien confère à ce pays infidèle ? La marque du chrétien, c'est le signe de la croix : eh bien, cette terre de malédiction qui gémit

depuis des siècles sous l'empire du prince des ténèbres, elle sera désormais chrétienne. Elle portera sur son front le signe vainqueur des enfants de Dieu, et c'est un fils de la France qui lui aura conféré ce sacrement du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Heureux temps, messieurs, où l'envoyé de la France pouvait dire : l'étendard de mon roi, c'est l'étendard de mon Dieu !

Et l'année suivante, le héros chrétien remonte le fleuve jusqu'à Stadaconé, il met ses navires en sûreté dans la rivière St. Charles qu'il baptise au nom de Ste Croix, et il fait placer sur les bords une croix haute de 35 pieds, portant les armes de France et cette loyale inscription : « François 1er, par la grâce de Dieu, roi des Français règne.»

Encore la croix, toujours la croix protégeant les armes de France et tendant ses bras vers les deux extrémités de cette terre qui recevra d'elle la vérité, la lumière, les bienfaits et les gloires de la vraie civilisation !

Voilà comment notre première gloire nationale, Jacques-Cartier, remplit sa mission de découvreur. Il découvrit pour son roi, mais aussi pour le Christ.

Le sol de la patrie est découvert, et la Providence y a inscrit le nom de la France ; mais la colonie n'est pas encore fondée

Plusieurs tentatives restent sans résultats. Dieu les fait échouer parce qu'aucune d'elle n'a le caractère catholique et plus d'un demi-siècle s'écoule avant que l'homme providentiel, digne successeur de Jacques-Cartier, ne vienne jeter sur la grève de Stadaconé les fondements de ce qui deviendra l'incomparable ville de Québec. Samuel de Champlain, âme d'élite, s'il en fut jamais, a fondé la colonie pour le Roi et pour le Christ.

Mais, au commencement de toute œuvre providentielle, il faut un sacrifice, un holocauste à Dieu. Il a fallu le sang du Christ pour purifier la terre : et l'arbre de la vraie civilisation ne croît qu'autant qu'il est planté sur un calvaire !

Accourez donc, généreux fils de Loyola ! Les bourreaux sont prêts et attendent les victimes ! Paraissez, nobles Jean de Brébœuf et Jérôme Lalemant, lavez dans votre sang cette terre souillée de crimes, afin que la semence de vérité y plonge de profondes racines !

Le sacrifice est consommé. La nationalité canadienne-française est née, et elle a reçu le baptême de sang ! mais qui veillera maintenant sur son enfance ? Où est le père qui l'adoptera pour fille, qui l'aimera d'un amour vraiment paternel et qui sacrifiera tout pour son bonheur et sa prospérité ?

Messieurs, levez vos regards, et vous lirez au frontispice de cette grande institution le nom de ce père de la patrie, François de Montmorency Laval !

J'étais sûr que ce nom soulèverait vos applaudissements. Mais permettez-moi, messieurs, de les remettre à leur véritable adresse, c'est-à-dire aux nobles continuateurs de l'œuvre de Laval.

Le grand évêque a rempli sa mission, et le petit peuple qu'il a formé, devenu plus fort, poursuit courageusement sa carrière.—Entouré d'ennemis cruels et infatigables, il lutte héroïquement pendant un siècle.

Mais au moment où il va triompher enfin des tribus sauvages qui le harcèlent sans cesse, une guerre à mort s'engage entre l'Angleterre et la France. Il lutte

toujours, malgré l'abandon de la mère-patrie, devenue infidèle à ses hautes destinées, et son sang généreux inonde les champs de bataille.

Enfin, l'époque fatale et douloureuse est arrivée. Le rire de l'impiété française est monté jusqu'à Dieu. Il a détourné ses regards de la Fille aînée de l'Eglise et son doigt divin s'abaissant sur les rives du St Laurent y a rayé le nom de la France.

Est-ce donc fini ? le petit peuple né d'une race illustre que la Providence avait entouré de ses maternelles complaisances, est-il vraiment tombé pour ne plus se relever ? Est-il mort tout-à-fait ?

Non, Messieurs, cette mort apparente n'est qu'une seconde naissance à la vie des peuples et ce que vous croyez un tombeau c'est un berceau. Le nouveau-né parait à peine viable ; mais par bonheur il a eu deux mères, la France et l'Église, et si la première l'a abandonné, la seconde est restée près de lui. Elle a pris soin de ses jours, et sous son égide il a grandi et prospéré.

M. de Maistre a dit : « Quand la Providence efface, c'est pour écrire.» Lors donc que la Providence a effacé le nom de la France sur les bords du St. Laurent, c'était pour y écrire celui de Canada, et il dépend de nous de le rendre désormais ineffaçable sur la terre d'Amérique ?

IV

Après ce coup d'œil rétrospectif sur notre histoire, et plus particulièrement sur notre origine, réunissons en faisceau les lumières qui s'en dégagent, et comme les Colomb et les Cartier, qui s'élançaient hardiment dans l'inconnu, essayons de pénétrer l'avenir. Elevons les regards, et tâchons de découvrir, au-delà de cet horizon borné qui se nomme le présent, la route que la race française doit s'efforcer de suivre.

Un des caractères les plus remarquables des œuvres de Dieu, c'est la variété dans l'unité, et ce caractère se retrouve dans la grande famille humaine. Les nations ont chacun leur type particulier, et leur mission spéciale dans le coin de terre où Dieu les a placées. Les unes comme la république voisine, possèdent à un degré suréminent le génie des affaires, concentrent toutes leurs facultés sur les développements de l'industrie et du commerce, et semblent n'avoir d'autre but que d'agrandir leurs intérêts matériels et d'accumuler les richesses.

D'autres—comme notre ancienne mère-patrie—se préoccupent plus spécialement du progrès et de la marche des idées, de la diffusion des vérités chrétiennes, de la culture des sciences, des lettres et des arts.

Or rappelons-nous d'abord, Messieurs, que la France, notre mère, a été pendant dix siècles un foyer de civilisation chrétienne dont le rayonnement a été immense. Elle n'a pas toujours marché à la tête du monde civilisé ; mais aucune nation n'a exercé une magistrature aussi vaste, aussi durable. Quand une rivale l'a devancée, ce ne fut presque toujours une prééminence temporaire, et la France s'est hâtée de reprendre la première place.

N'oublions pas non plus la date de notre naissance, et celle de notre séparation de la Couronne de France. Ces deux dates ont une importance majeure et ne sont pas un effet du hasard ; car rien n'est fortuit dans les destinées d'un peuple. Et d'ailleurs ce que nous appelons hasard n'est qu'un pseudonyme de la Providence, où suivant l'expression d'un poëte, c'est Dieu agissant incognito.

Eh bien, c'est à l'aurore du dix-septième siècle que la France est devenue notre mère, et nous en avons été séparés à l'heure où elle glissait entraînée par l'irréligion sur la pente fatale de la Révolution.

Nous ne sommes donc pas les fils de 89, mais les enfants de la France très chrétienne, et nous sommes nés à l'époque la plus brillante peut-être de la civilisation.

Observons encore que la nation dont nous sommes devenus les loyaux sujets a été moins atteinte que les autres par les doctrines subversibles de tout ordre social, et a su garder les fortes traditions des croyances religieuses, du respect de la hiérarchie et de l'autorité.

Messieurs, rapprochez maintenant ces observations de l'exposé historique que je vous ai fait et dites-moi s'il n'est pas évident que notre mission dans cette terre du Canada est de propager la foi et la civilisation chrétienne et de partager la vie intellectuelle, morale et religieuse qui s'y rencontrent. Je vous l'ai fait entendre, le christianisme n'a pas réalisé en Europe tout ce qu'il peut produire de perfectionnement social. Sa marche progressive et féconde au milieu des nations européennes a été malheureusement interrompue par la Réforme et la Révolution, et l'idéal de société qu'il avait formé n'a pu arriver à son complet épanouissement.

Les races latines qui devaient en Europe mettre la dernière main à ce chef-d'œuvre, l'ont laissé défigurer par les hérétiques et les révolutionnaires, et l'idéal social chrétien est à refaire.

Il me semble que Dieu veut reprendre ce grand œuvre sur la terre d'Amérique et si c'est là son dessein, c'est la race canadienne-française qui sera appelée à l'accomplir.

Messieurs, vous allez me dire que mon ambition patriotique est exagérée, et que mes aspirations nationales sont des illusions. C'est possible ; mais permettez-moi de dire que je ne connais pas de gloire terrestre assez élevée pour qu'un peuple né de la France et de l'Eglise ne puisse y aspirer.

Sans négliger le soin de nos intérêts matériels, ne perdons pas de vue notre mission sociale, intellectuelle et religieuse. Que l'ambition de devenir un peuple industrieux et riche, ne nous éloigne pas de la vie chrétienne et patriarchale de nos populations agricoles.

Que la culture de la betterave ne nous empêche pas de cultiver l'éloquence française ; et si de nombreuses manufactures s'élèvent sur les rives de notre grand fleuve, qu'elles n'y arrêtent pas l'éclosion de la poésie et de l'art. La variété dans l'unité, voilà l'idéal.

Et si vous désirez une preuve de l'influence des idées, et de l'avantage qui découle de leur culte, voyez ce que sont devenues les deux colonies rivales que la France et l'Angleterre ont établies en Amérique.

Celle que l'Angleterre a fondée au prix des plus grands sacrifices d'hommes et d'argent n'existe plus. Elle a gardé la langue et la religion de sa mère, et cependant elle n'est plus anglaise, elle est yankee ; tandis que la colonie française, abandonnée par sa mère, conquise, envahie par l'élément étranger, soumise à tous les régimes qui devaient l'absorber, est restée française dans sa langue, dans ses lois, dans ses coutumes, dans tout ce qui constitue son caractère. Pourquoi ? Parce qu'avec sa foi elle a conservée le culte des idées, et parce qu'elle a combattu pour sa foi et ses idées tandis que l'autre s'est battue pour des intérêts matériels !

V

Messeigneurs, Mesdames, Messieurs,

Je termine par la naïve et grande parole d'un enfant.

A sa mère qui lui racontait la vie du Sauveur, cet enfant disait qu'il aurait bien voulu vivre avec Lui.

—Et qu'aurais-tu fait pour lui ? reprit la mère.

—Et bien, dit l'enfant, j'aurais fait ses commissions !—Messieurs, cette simple parole est l'expression lumineuse de la mission du peuple canadien-français sur la terre américaine.

Il y a été créé pour être le commissionnaire de la France et de l'Eglise. Son patron, St. Jean-Baptiste, a été le Précurseur du Christ sur les bords du Jourdin, et le Canadien doit être le précurseur de la Foi et de la civisation sur les rives du St.-Laurent.

Faire connaître et aimer sur ce continent la langue, la littérature, les gloires de la France, y propager la civilisaiton chrétienne et la foi catholique, apostolique et romaine, tel est notre rôle.

Il est noble, grand et difficile.

Mais pour le remplir dignement, nous avons un guide éclairé et sûr : l'Eglise.

En traversant l'Atlantique, il y a quelques années, je fus temoin d'un spectacle de la nature qui me parût une image fidèle de ce qui se passe dans le monde moral.

C'était la nuit, et nous longions les côtes d'Irlande dont les sombres falaises s'étendaient au loin comme un grand voile de deuil. De lourds nuages roulaient sur nos têtes, et par intervales, à travers leurs déchirures, nous apercevions quelques étoiles craintives qui s'enfuyaient comme des colombes effrayées, et se cachaient dans les profondeurs du firmament.

Peu à peu les ténèbres s'épaissirent, et bientôt le ciel et la mer se confondirent dans une obscurité profonde, d'où s'élevait lugubre et solennelle la grande voix des flots.

Le pilote ne pouvait plus chercher sa route au milieu des mystérieux flambeaux que Dieu a suspendu à la voûte céleste.

Mais à l'avant du navire sur les côtes lointaines, quelques phares tournants venait d'apparaître. De temps en temps leurs lumières variées se montraient, grandissaient, diminuaient et s'éteignaient pour renaître, resplendire et mourir encore. C'étaient les flambeaux de la terre qui suppléaient à ceux du ciel et nous traçaient la route.

Tout-à-coup des brumes épaisses s'élevèrent de l'océan, enveloppèrent les phares tournants, s'étendirent sur nos têtes, et nous replongèrent dans une nuit plus sombre.

Comment donc alors le pilote pouvait-il connaître son chemin, quand les lumières du firmament et de la terre lui faisaient défaut? C'est que la boussole lui restait et que ce prodigieux instrument suffisait à le diriger.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le monde moral, et nous y observerons le même spectacle.

Les astres que Dieu a donnés à l'homme pour le guider dans cette nuit de la vie que nous traversons, ce sont la conscience, la raison, les vérités primordiales qui s'y trouvent gravées, celles que Dieu même lui a révélées dès le commencement et qui se sont transmises dans l'humanité de génération en génération.

Mais sur ce fond étoilé, bien souvent les nuages de la nature corrompue s'amoncellent et plongent l'âme humaine dans la nuit. Alors elle consulte les phares tournants, c'est-à-dire les grands génies, les savants que Dieu envoie de siècle en siècle, que nous voyons naître, briller, grandir, puis disparaître—plusieurs dans la nuit de l'erreur, tous dans la nuit de la mort.

Qui donc peut guider l'humanité dans ces époques ténébreuses, où le doute universel se répand sur le monde, et obscurcit à la fois la conscience et le génie?

C'est alors qu'il lui faut comme au navire une boussole invariable qui lui indique le vrai chemin, et cette boussole c'est l'Eglise de Jésus Christ, que le Divin Pilote a donnée au monde pour le conduire au port à travers les obscurités et les écueils.

Messieurs, et chers compatriotes, la route de l'avenir est toujours pleine d'ombres.

Contemplons les cieux, et leurs astres sans nombre, examinons les phares qui projettent sur l'horizon leurs rayons intermittents; mais surtout consultons la boussole divine, et nous suivrons le droit chemin!

(Extrait du *Nouveau-Monde*)

LA

ME

ma
ho
plu

mé
pa

au

qu
ba
te

l'a

DISCOURS DE

L'HON. JUGE A. B. ROUTHIER

Prononcé à la 1ère Séance du Congrès Catholique

LA RELIGION CATHOLIQUE ET LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Pour m'élever à la hauteur du sujet qui m'est indiqué et pour le traiter d'une manière digne de l'auditoire qui m'écoute, je voudrais avoir l'éloquence d'un homme dont on a peu parlé comme orateur, et qui, cependant, avait reçu de Dieu, plus qu'aucun autre peut-être, le don puissant de l'éloquence.

Je voudrais avoir la parole de cet éloquent merveilleux que Jésus-Christ lui même a proclamé le plus grand des enfants des hommes, et qui a été donné pour patron au dernier né des peuples.

St. Jean-Baptiste, en effet a dû être un très grand orateur, puisque sa parole austère et inspirée attirait autour de lui des foules immenses.

C'était un homme étrange qui sortait du désert, qui vivait comme un sauvage qui ne cherchait à plaire à personne, qui ne craignait pas de dénoncer à la réprobation publique le roi Hérode et les puissants de Jérusalem, qui prêchait la pénitence et poursuivait le crime de ses anathèmes.

Et cependant, lorsque cet homme étrange s'arrêtant au bord du Jourdain, à l'ombre d'un palmier ou d'un sycomore, montait sur une pierre pour annoncer au

monde la venue du Christ, sa parole avait un tel retentissement que, dans toutes les villes de la Judée, de la Samarie, et du fond même de l'Arabie, les multitudes accouraient l'entendre !

Grâce à Dieu, je m'adresse à des Canadiens-Français, c'est-à-dire à des catholiques, car il n'y en a pas d'autres—au moins dans cette enceinte—et je n'ai pas besoin d'avoir l'éloquence de leur admirable patron pour les convaincre de cette vérité : que la nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparément unies.

Cette affirmation me paraît tellement évidente que je suis tenté de la considérer comme un lieu commun ; et pourtant, c'est une vérité dont on n'est pas encore assez convaincu ; et tout en l'admettant comme prémisse, il arrive souvent qu'on en rejette les conséquences logiques.

Il n'est donc pas inutile en cette grande fête de la patrie, et dès le début de ce Congrès, d'insister sur ces importantes vérités : la première, que la religion est le fondement de toute patrie ; et la seconde, que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française.

I

Un peuple ne peut exister sans une constitution qui le régisse. Or l'expérience des siècles démontre que l'homme est absolument impuissant à faire une constitution digne de ce nom s'il ne l'appuie sur Dieu.

Le plus grand génie de l'antiquité, Platon, a écrit à ce sujet ces paroles remarquables :

« C'est la vérité même que si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands maux. Il faut donc tâcher par tous les moyens imaginables d'imiter le régime primitif, et nous confiant en ce qu'il y a d'immortel dans l'homme, nous devons fonder les maisons ainsi que les états, en consacrant comme lois les volontés de l'Intelligence Suprême.»

Cette doctrine toute chrétienne a lieu d'étonner sous la plume d'un païen. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que toute l'histoire ancienne et la fable elle-même ne racontent pas autrement la fondation des cités et des empires. Les légendes populaires et les épopées qui chantent l'origine d'une nation appuient toujours sur un oracle, sur une révélation particulière des Dieux, sur une protection miraculeuse du Ciel, les succès des fondateurs de villes et des chefs de races. L'Iliade et l'Enéide en contiennent trop d'exemples connus pour qu'il soit nécessaire d'insister.

A l'origine de tout peuple, à la première page de toute constitution, à la base de toute société politique, il faut donc de toute nécessité la foi en la divinité, et un culte religieux. La religion est la pierre angulaire de tout édifice social.

Mais ce n'est pas tout. Cet édifice construit il faut le conserver. Ce peuple

né, il faut le gouverner, l'instruire, le développer. Or, tout cela est impossible sans la religion, parce que sans elle il peut y avoir ni morale publique, ni autorité, ni paix sociale.

Que deviendrait en effet la morale, s'il fallait en confier la garde aux seuls parlements ? Et qu'est-ce que cette morale indépendante que nous prêchent les philosophes modernes,si ce n'est l'immortalité libre et qu'on voudrait rendre légale ?

Et si nous rejetons tout principe religieux, où trouverons-nous le fondement de l'autorité ? Sera-ce dans le *Contrat Social ?*

Mais il y a longtemps que les esprits éclairés—à quelque religion qu'ils appartiennent, et même sans religion—ont fait justice de cette utopie du rêveur excentrique de Genève. Et d'ailleurs ce contrat social—comme tout autre contrat—ne peut subsister qu'autant que subsiste le consentement des parties contractantes, et si l'une d'elles refuse ce consentement, que devient alors le principe d'autorité ?

Et la paix sociale, si nécessaire au développement de toute race, qui la sauvegardera si ce n'est la religion ? Problème redoutable dans les conditions présentes des sociétés modernes !

De nos jours, en effet, presque toutes les nations semblent accepter comme principe de gouvernement la souveraineté du peuple ; dans la forme du gouvernement qui nous régit nous-mêmes elle exerce un pouvoir presque illimité, et conséquemment il y a ici—comme dans la plupart des pays européens—deux souverains en face l'un de l'autre et tout naturellement en antagonisme : le Roi et le peuple.

Comment le gouvernement et le gouverné peuvent-ils se trouver ainsi également souverains ? C'est un problème que je n'ai pas à résoudre en ce moment. Je constate seulement le fait, et je vous demande : comment ces deux puissances rivales pourront-elles gouverner son conflit, et vivre côte à côte dans l'harmonie ? Quel pouvoir servira de contrepoids ? Quelle influence supérieure saura maintenir un juste équilibre entre les droits des peuples et les droits des rois ?

Ce problème que les politiciens libres-penseurs cherchent en vain à résoudre n'a jamais eu et n'aura jamais de solution en dehors de la religion. Les droits des peuples et ceux des rois ne sont vraiment conciliables que l'orsqu'ils se confondent dans la commune reconnaissance des droits de Dieu. Pourquoi ? Parceque le roi qui commande au nom de Dieu est un homme qui obéit, et parce que le peuple obéit alors, non pas à un homme, mais à Dieu.

Lorsque les rois de France commençaient leurs ordonnances par ces mots : " Louis par la grâce de Dieu " et non par la volonté du suffrage universel, " roi des Français....." et continuaient en ces termes : " Souhaitant avec ardeur servir Celui de qui nous tenons et le royaume et l'existence, nous désirons pour l'honneur de celui qui nous a donné le comble de l'honneur, etc., etc., etc ".....
ils n'invoquaient ni leur souveraineté propre ni leurs propres intérêts,mais la souveraineté et les intérêts de Dieu. Avant de commander ils protestaient de leur désir de servir, et c'est pourquoi quelques-uns d'eux s'appelaient les lieutenants de Jésus-Christ.

Rois et peuples se confondaient ainsi dans la sujétion commune à un pouvoir supérieur. Durant la suprême royauté de Jésus-Christ, ils étaient également su-

jets avec cette seule différence que les rois avaient plus de devoirs et une responsabilité infiniment plus grande.

Et si nous appliquons cette théorie de l'autorité royale à toutes les autres autorités, la paix et l'harmonie régneront à tous les degrés de l'échelle sociale. Si Dieu couronne toutes les hiérarchies qui composent la société, si l'organisation sociale est telle que la religion soit la base de tous les pouvoirs, et si les ordres du roi au sujet, du père à l'enfant, du maître au serviteur, du patron à l'ouvrier, sont revêtus du prestige divin, l'obéissance sera facile, et l'antagonisme social disparaîtra.

Il deviendrait fastidieux de développer longuement cette démonstration qui n'est pas seulement évidente aux yeux de la raison, mais qui est enseignée par l'Eglise et confirmée par les enseignements de l'histoire universelle.

On ne pourrait peut-être pas citer un seul peuple qui ne se soit pas, au moins dans la plus grande partie de son existence, placé sous la protection de la divinité, et qui ne se soit pas réfugié dans les bras de la religion au jour des grands périls.

Toujours les temples ont été les vraies forteresses de l'Etat, et les pontifes, les sentinelles avancées de la nation. Le foyer sans autel, la cité sans Eglise, l'état sans Dieu ne sauraient constituer une patrie, pas plus que le corps sans âme ne peut être un homme ! Aussi, les plus glorieuses nations de l'antiquité païenne n'ont-elles jamais séparé ses deux grandes choses : religion et patrie. Ce double amour seul pouvait nourrir leur patriotisme, et les faire parvenir à leurs hautes destinées. Et quand on demandait aux citoyens romains pourquoi ils se sacrifiaient sur le champ de bataille, ils répondaient *pro aris et facis*, pour l'autel et le foyer. Le foyer et l'autel, telle était la formule de leur patriotisme, et les rois et les consuls de Rome auraient cédé une partie de leur ville plutôt qu'un temple de Jupiter.

Dans cette conduite des païens, quelle leçon n'y a-t-il pas pour les nations chrétiennes qui ont reçu le dépôt sacré de la vérité, auxquels Jésus-Christ prêche sans cesse l'union indissoluble du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'état, qui cependant s'efforcent constamment d'effecter entre les deux pouvoirs, une séparation qui serait fatale à l'une et à l'autre !

Messieurs, c'est la grande erreur des temps modernes de vouloir séparer l'humanité de Dieu. Il se fait aujourd'hui dans le monde une lutte à mort entre le verbe humain et le verbe divin, et si l'impiété moderne pouvait soudainement par un violent coup d'état supprimer l'élément divin, elle le ferait. Ne le pouvant pas, elle morcelle pour ainsi dire l'existence humaine et travaille à la soustraire en détail au joug de Dieu. Elle fait à l'individu une vie privée et une vie publique, elle lui dit : ta vie privée peut être soumise à certaines croyances religieuses, mais ta vie publique ne l'est pas. Or, comme les sociétés n'ont pas de vie privée, elle les déclare par là même absolument indépendantes de Dieu. Et par une suite de raisonnements de ce genre elle affranchit de toute sujétion religieuse la politique, la morale publique, la loi, la science et l'art.

En un mot, les peuples modernes n'ont pas l'ambition de construire une tour de Babel pour escalader le ciel comme les descendants de Caïn ; non, ils n'ont pas

ces aspirations élevées. Ce qu'ils veulent c'est de fixer au-dessus de leurs têtes une voûte de séparation entre le ciel et la terre, et ils semblent dire à Dieu : « le ciel est à vous, mais la terre est à nous.» En bien, non, messieurs, la terre est à nous, et le gouvernement de ce monde comme celui de l'autre appartient à Dieu.

II

La royaute sociale de Jésus-Christ est à la fois une doctrine et un fait historique; une doctrine qui est l'élément vital par excellence de tout corps social, aussi nécessaire à la vie, que l'air est indispensable à sa vie de l'individu ; un fait historique sans lequel le monde n'aurait pas connu la civilisation chrétienne.

Il faut que le Christ ait sa place en ce monde, et quand les hommes la lui ont refusée, il a bien su la prendre quand il a voulu. Il est entré dans le monde malgré eux ; il y a établi son règne malgré eux, et il l'y maintiendra en dépit de toutes les trahisons, de toutes les haines, de tous les intérêts, de toutes les lâchetés !

Lorsqu'il n'y a plus de place pour lui dans un pays, il n'y a plus de place pour d'autres royautés. Souvent chassé, il revient avec une persévérance qui ressemble à de l'entêtement ; mais il arrive un jour funeste où il s'éloigne pour ne plus revenir, et alors, malheur aux nations qui le laissent partir !

Avez-vous jamais réfléchi, messieurs, aux mystérieuses circonstances qui firent naître le Christ dans une étable ? Le récit biblique dont la sublime sobriété étonne toujours, dit simplement qu'il n'y avait point de place dans l'hôtellerie. Meditons un instant sur ce fait étrange.

Reportons-nous un instant à cette heure solennelle et unique que l'humanité attend depuis 4,000 ans, et qui va lui donner un Rédempteur.

La vierge incomparable que la race humaine déchue n'a pu engendrer qu'après 40 siècles de purification est sur le point de devenir mère, et l'enfant qu'elle va mettre au monde n'est pas seulement un homme, c'est un Dieu, un Dieu dont le nom va remplir l'univers et à qui la terre entière appartient. Où donc est le palais préparé pour le recevoir ? Où donc sont les somptueux appartements que le roi du Ciel et de la terre honorera de sa présence ?

Non, Dieu n'a pas ces prétentions de l'ostentation humaine. Tout ce qu'il va demander à Bethléem qui en ce moment représente la Judée, c'est une pauvre chambre d'auberge—et Bethléem va refuser : il n'y a pas de place dans l'hôtellerie.

Ah ! messieurs, que de peuples depuis lors ont fait comme Bethléem, et dit au Christ : il n'y a plus de place pour vous dans cette hôtellerie !

Mais si vous étudiez attentivement l'histoire, vous seriez étonnés de voir avec quelle rigoureuse ponctualité cet ostracisme du Christ a toujours été puni.

Voyez, par exemple, la suite du récit biblique. Bethléem n'a pas eu de place pour l'enfant divin ! Eh bien ! il n'y a plus de place dans toute la Judée pour les enfants des hommes, et le glaive du cruel Hérode va les égorger pendant que le

divin proscrit s'en va dans la terre d'Egypte ! C'est alors que l'on entendit dans Rama tant de pleurs et de gémissements, et que Rachel, pleurant ses enfants ne voulut pas être consolée !

Trente-trois ans après les Juifs ameutés, pris de cette haine du Divin qui possède tant d'hommes de nos jours, osent dire au Christ qu'il n'y a plus de place pour lui dans la Judée. Otez-le, crient-ils à Pilate, et le conduisant hors de leur ville, ils le crucifient, afin que la Judée et toute la terre en soient débarrassées.

Or, à dater de ce jour, il n'y a plus de place sur terre pour le peuple juif. Jérusalem est détruite et ses enfants s'en vont errant de rivages en rivages, sans chef, sans drapeau, sans patrie, attendant toujours un messie auquel ils ne pourraient plus même offrir la pauvre hôtellerie de Bethléem !

Messieurs, si nous avions le temps de feuilleter un peu l'histoire de l'Europe depuis l'établissement du christianisme, vous y verriez resplendir cette vérité : que les gouvernements sans foi et les peuples sans Dieu sont voués à la mort.

Jetons seulement un coup d'œil sur notre ancienne mère-patrie, dont les malheurs sont autant de leçons que la Providence veut donner à sa fille.

A la fin du siècle dernier, la France a repoussé la royauté sociale de Jésus-Christ. Elle a dit comme le peuple juif : nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous.

Or, depuis cette époque il n'y a plus eu de gouvernement stable en France. Où Jésus-Christ n'avait plus de place, ni le Tiers-Etat, ni la Constituante, ni la Convention, ni les Clubs, ni le Directoire, ni le Consulat, ni l'Empire, ni la Royauté, ni la République n'ont pu se maintenir et ceux qui avaient banni le Christ de la France n'y trouvèrent plus pour reposer leurs têtes que ce monstrueux oreiller nommé la guillotine !

Après ces proscripteurs, un homme plus fort qu'eux, doué d'un génie étonnant se leva et sa voix retentissante dit : Place à Dieu ! Place à la religion catholique, apostolique et romaine.

Et lui-même alors trouva place sur le premier trône de l'univers. Malheureusement quelques années après, la place que Dieu lui laissait, parut trop étroite à son ambition. Il voulut l'agrandir aux dépens du Christ et de son vicaire qui le gênaient. Mais tout à coup cet homme prodigieux qui avait tenu l'Europe dans sa main, s'y trouva de trop, et les rois furent unanimes à proclamer qu'il n'y avait plus de place pour lui dans aucun pays de l'Europe, et qu'il devait être relégué dans une île perdue de l'Atlantique.

D'autres souverains lui succédèrent, et se montrèrent mieux disposés à accepter la royauté sociale du Christ ; mais la nation elle même n'en voulait pas, et elle n'en veut pas encore. Dans cette belle et grande hôtellerie de France, il n'y a pas de place pour le divin proscrit, et l'amnistie qui protège aujourd'hui tant de criminels n'a pas été étendue jusqu'à Lui !

C'est pourquoi les trônes ont croulé les uns après les autres ; et—soyez en convaincu—la France n'aura pas un gouvernement stable tant qu'elle n'aura pas rappelé de l'exil le divin condamné qui est la pierre angulaire des trônes.

Je demande pardon à nos hôtes éminents d'insister sur la situation malheu-

reuse de leur patrie. Si je les afflige, qu'ils veuillent bien croire que nous en souffrons nous-mêmes, que la France a été notre mère, que nous l'aimons toujours, et que c'est naturellement dans son histoire que nous cherchons des enseignements, suivant la grande parole que nous rappelait hier un prince de l'Eglise : *interroga majores tuos et dicent tibi.*

Permettez-moi donc encore quelques mots sur l'état social de notre première mère-patrie.

Pendant mon séjour à Paris, un soir du mois de mars 1876, je m'arrêtai sur le pont de la Concorde, et voici le spectacle que je contemplai.

En face de moi, dans un lointain sombre, j'apercevais au fond de la rue Royale la belle et grande église de la Madeleine. Derrière moi, tout près de la Seine, le corps Législatif dressait ses lourdes colonnes. A droite, au-dessus des grands arbres, surgissaient les Tuileries abandonnées et partiellement démolies ; à gauche le palais de l'industrie où se faisait une exposition industrielle.

Ce qui animait ce tableau, c'était la multitude de lumières qui scintillaient partout. Les unes s'allongeaient en lignes symétriques à perte de vue de l'Ile de la Cité jusque sur les hauteurs de Passy ; d'autres s'étendaient en groupes épais sur la Place de la Concorde et dans les Champe Elysées. Les unes étaient immobiles comme les étoiles fixes du firmament, les autres marchaient, couraient, se croisaient dans toutes les directions et sillonnaient l'obscurité de leurs rayons rouges, bleus, verts ou blancs.

Il me sembla que ce tableau était une image parfaite de la position du peuple français et de presque toutes les nations modernes.

La Madeleine, c'était l'Eglise catholique ; le corps législatif, c'était l'Etat. Les deux pouvoirs étaient en face l'un de l'autre, mais au lieu d'être unis comme ils devaient l'être dans une société bien organisée, je les voyais séparés par un fleuve, que les préjugés, les passions et les vices avaient creusé. La séparation pourtant, n'était pas complète, et le pont jeté sur le fleuve pour les réunir me rappela le concordat : « Il en portait presque le nom.»

Les reverbères immobiles symbolisaient les vérités de la foi, les dogmes catholiques, qui, sans varier, éclairent toujours ceux qui ne ferment pas obstinément les yeux.

Les fanaux ambulants et de couleurs diverses, c'étaient les opinions des hommes, leurs systèmes, leurs utopies, leurs programmes. C'étaient les politiques arborant pour parvenir à leur but, tantôt une couleur, tantôt une autre, et tantôt plusieurs couleurs à la fois.

La Place de la Concorde, c'était bien l'endroit où ils devaient se rencontrer. Mais qu'ils étaient loin de s'entendre, et que leurs langages étaient différents. La Concorde ! J'en voyais bien la place, mais je cherchais vainement la chose.

Je ne la trouvais ni entre l'Eglise et l'Etat, ni entre les gouvernants et les gouvernés, les classes dirigeantes et les classes ouvrières, que les Tuileries et le Palais de l'Industrie me semblaient représenter !

Puis au milieu de cette grande Place vide.....de concorde, j'apercevais à l'endroit même où s'éleva la guillotine en 93, l'obélisque de Louqsor, placé là on ne

sait pourquoi, peut-être pour cacher l'ineffaçable tache de sang du régicide, ou pour représenter le doigt vengeur des victimes, dressé vers le ciel pour en faire descendre la foudre !

Messieurs, ce tableau peu flatteur, mais sincère, doit nous apprendre que pour avoir la paix sociale et la stabilité des pouvoirs, il faut faire à Dieu une place proportionnée à sa grandeur, et non pas le reléguer dans un petit coin de la patrie.

Donc, Messieurs, place à Dieu dans nos institutions et dans nos lois ! Place à Dieu dans nos codes, dans nos mœurs et dans nos sphères politiques, et notre pays sera paisible et grandira dans l'harmonie.

III

Tout ce que je viens de vous dire, messieurs, est vrai pour toutes les nations et appliquable à chacune d'elles. Mais il y a des peuples auxquels Dieu impose une obligation plus rigoureuse de rester étroitement attachés à la foi. Il y a des peuples qu'il se choisit lui-même ; qu'il forme pour ainsi dire avec plus de soin, sur lesquels il veille avec une sollicitude plus paternelle et auxquels il assigne une mission spéciale. Tel a été le peuple juif, telle fut la nation française et tel est le peuple canadien-français.

Il est le Benjamin de la grande famille humaine, et si vous étudiez attentivement son origine et son histoire, vous y verrez qu'il a été l'objet des prédilections de Dieu. Je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas une nation qui puisse montrer à son origine des gloires aussi pures que celles qui entourent notre berceau.

Pourrait-on nommer un marin d'une foi plus vivace, d'un caractère plus élevé, d'un génie plus pénétré de sa mission que l'admirable Jacques-Cartier ? Pourrait-on citer un découvreur qui ait pris possession d'une terre nouvelle d'une manière plus chrétienne et qui ait plus clairement manifesté sa volonté de la donner à son roi et au Christ ?

Y a-t-il un fondateur de ville dont la vie soit plus irréprochable, dont l'âme soit plus noble et plus éclairée que le fondateur de Québec, qui avait l'énergie d'un marin, le courage d'un soldat, le génie d'un chef de peuples et avec cela la chasteté d'une vierge ?

Quel chevalier fut jamais choisi d'une manière plus providentielle et se montra plus digne de sa mission que le chevalier de Dieu qui fonda Ville Marie ?

Où trouverons-nous un évêque plus illustre par sa naissance et sa distinction, par ses talents et ses vertus, par son zèle apostolique et ses bienfaits, que Mgr. de Momorency-Laval, dont l'esprit et le génie survivent dans les continuateurs de sa mission et dont l'œuvre monumentale se déploie sous vos yeux et promet d'être immortelle ?

Et si à côté des fondateurs de villes et de séminaires je voulais ranger les fondatrices de monastères et de couvents, quelles vertus célestes n'aurais-je pas à vous faire admirer dans ces femmes courageuses qui venaient réclamer leur part de la

moisson des âmes dans cette vigne nouvelle que la France et l'Eglise avaient plantée aux bords du St. Laurent !

Mais toutes ces origines de notre pays vous sont connues, et personne n'oserait maintenant révoquer en doute leur caractère profondement religieux. C'est au soleil de la foi que le Lys a fleuri sur les bords du St. Laurent et c'est à l'ombre des autels que notre nationalité s'est formée.

Les rois très-chrétiens et leurs envoyés, Jacques-Cartier, Samuel de Champlain, M. de Maisonneuve, Mgr. de Laval, les fils Loyola et les saintes femmes auxiliatrices de ces grands hommes, tous n'avaient qu'un but éminemment religieux dans l'établissement de la Nouvelle-France : Ils voulaient convertir et civiliser les tribus sauvages et former sur les bords du St. Laurent une nation catholique.

Non-seulement la Providence a présidé à notre naissance, et nous a montré dès lors le chemin que nous devions suivre ; mais elle nous a protégés contre les ennemis à l'extérieur et à l'intérieur, et quand elle a prévu que notre mère elle-même allait devenir la cause de notre perte, elle nous a violemment arrachés de ses bras, et c'est quand nous pleurions d'être orphelins qu'elle assurait notre salut !

Etrange dérision des événements de ce monde ! La France riait alors pendant que nos aïeux versaient des larmes amères mêlées avec leur sang, et cependant c'est la France qui eut dû pleurer parce qu'elle perdait la fille la plus dévouée, la plus noble et la plus attachée à son prince et à son Dieu—tandis que cette fille en étant séparée de sa mère, avait le rare bonheur d'échapper à la révolution.

Mais laissez-moi vous raconter plus longuement cette époque lugubre de notre vie, et vous montrer ce que la Providence des nations sait accomplir par la seule voix de ses prêtres et de ses pontifes.

Laissez-moi vous démontrer, en mettant en regard cette page douloureuse de notre histoire, et un chapitre de celle du peuple Juif, que les prêtres du vrai Dieu ne sont pas seulement les protecteurs et les défenseurs de la nationalité, mais qu'ils l'a sauvent encore lorsque les autres hommes sont impuissants et l'a voient s'éteindre dans une suprême agonie !

IV

Il n'y a probablement pas un peuple qui ait été plus coupable que le peuple juif ; mais il n'y en a pas non plus qui ait été plus châtié !

Aussi, son histoire est-elle la plus terrible et la plus dramatique qui existe. L'on frémit et l'on s'indigne en parcourant cette longue série de crimes et de châtiments, dont la monotonie devient irritante.

La page qui raconte l'offense est immédiatement suivie de celle qui raconte la punition, et les deux acteurs de ce drame palpitant, Israël et Dieu, ne se lassent pas, le premier de pécher et de se repentir, le second de punir et de pardonner.

Un jour vient, cependant, où la miséricorde Divine paraît être lasse, où la Justice semble frapper ses derniers coups.

Achab et Jézabel règnent dans Israël. Achab, plus méchant que tous ceux qui furent avant lui, et Jézabel plus méchante qu'Achab !

Ils ont abandonné les commandements du Seigneur et ils servent Baal. Ils tuent les prophètes du vrai Dieu, et bientôt il ne reste plus en face qu'Achab et de ses 450 prophètes de Baal, en face de l'infâme Jézabel et de ses 400 prophètes des bois sacrés, il ne reste plus qu'un seul homme, Elie !

Et ce seul prêtre du vrai Dieu est plus puissant qu'eux tous !

Mais, ô mystère de la faiblesse humaine, voilà que tout-à-coup le grand prophète lui-même paraît faiblir devant Jézabel. Cet homme qui ressemble à un Dieu, qui vient de ressuciter un mort, qui a fait descendre du ciel le feu et la pluie qui n'a pas craint la colère d'Achab et qui a tué ses prophètes de Baal, cet homme tremble et fuit devant une femme !

Il s'en va dans le désert. Il marche pendant 40 jours et 40 nuits, jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu, et il veut mourir.

Alors la terre tremble, un vent impétueux renverse les montagnes et brise les rochers, un feu dévorant court sur la terre, et soudain, dans le souffle d'une brise légère la voix du Seigneur se fait entendre :

« Que fais-tu ici Elie ? Retourne à Damas, va sacrer Hazaël, roi de Syrie, et Jéhu, roi d'Israël, va sacrer Elisée, prophète en ta place. »

Elie se ranime à cette parole. Il reprend sa mission, et le peuple d'Israël, dont il n'avait plus qu'à régler les funérailles, est encore une fois sauvé, parce qu'il lui reste un prêtre pour lui sacrer un roi et un prophète !

Ouvrons maintenant notre propre histoire, et retournons un peu plus d'un siècle en arrière.

Quel spectacle de désolation et de deuil s'offre à nos rsgards !

Cette belle colonie française fondée par une population d'élite est passé sous le joug de l'étranger. Son fier Montcalm est mort. Son illustre général de Lévis qui ne fût jamais vaincu est parti pour la France avec ses braves officiers et ses troupes valeureuses. Son gouverneur, ses administrateurs, sa noblesse, tous ses citoyens les plus marquants l'on abandonnée. Ses villes sont désertes Les rues de Québec pleurent comme celles de Sion—parce qu'elle n'est plus qu'un amas de rnines et de cendres, et les campagnes environnantes sont horriblement dévastées. Les emplois publics sont distribués à une nuée d'aventuriers incapables et de spoliateurs tyraniques. La persécution est commencée ; les familles ruinées et décimées par la guerre gémissent sous le joug de leurs nouveaux maîtres. Il ne reste plus avec le clergé, ferme à son poste, que quelques milliers d'agriculteurs disséminés dans les campagnes où règne la misère et la consternation.

Sans doute, on avait eu déjà des jours mauvais, mais au-dessus des nuages brillait toujours l'astre de l'espérance, et l'aurore se levait pleine de promesses. Sa gloire militaire illuminait l'horizon, les lauriers remplaçaient les moissons dévastées sur les champs de bataille, et lorsque l'on voyait aux créneaux de la citadelle flotter le vieux drapeau blanc, revenu de Carillon criblé de balles, on se disait qu'un jour ce glorieux étendard se promènerait vainqueur de l'Atlantique au Pacifique.

86387

Hélas ! ces espoirs chimériques sont désormais évanouis. La France a abandonné le champ de bataille ; les chefs sont partis pour ne plus revenir, et la victoire elle-même, au moment décisif a trahi le vieux drapeau. La gloire est défaillante et l'espérance est morte !

O ma patrie ! Est-ce bien toi que je vois ainsi réduite ? N'y a-t-il plus vraiment aucun espoir, et le tombeau est-il à jamais scellé sur ton existence ?

Non ; car au fond du sépulcre où tu pleures tes chefs absents et tes enfants massacrés, la voix du prêtre s'est fait entendre, et elle t'a dit, comme le Christ à Béthanie : « Lazare, lève-toi et marche.»

Et tu t'es levée, et tu as regardé l'horizon, et la voix consolatrice a continué :

« Si tu ne vis plus pour la France, tu vivras pour Dieu ! Tu ne verras plus sur tes murs le drapeau fleurdelisé, mais tu gardes tes autels : j'y baptiserai tes enfants, j'y marierai tes fils et tes filles et le Ciel bénira et multipliera ta postérité.»

Voilà messieurs ce que la religion peut faire et ce qu'elle a fait.

Elle ressuscite les peuples morts ! Elle transforme les vaincus en vainqueurs ! A l'heure où tout semble perdu, elle met sur leurs lèvres un hymne d'espérance et ils reprennent leur marche vers le but divin.

Il n'y a que Satan et ceux qui le suivent qui soient d'éternels vaincus ! Le Christ et ses frères sont vainqueurs pour l'éternité ! Ils montent au Calvaire, on les croit morts et ils vivent !

V

Quelle conclusion tirerons-nous maintenant de tout ce que je viens de dire.

Je vous ai montré l'action de Dieu à notre berceau, la Providence choisissant au milieu d'un peuple choisi, des âmes d'élite et leur inspirant la vocation de fonder ici une France nouvelle entièrement et uniquement dévouée à la foi catholique.

Je vous ai dit comment l'église avait veillé sur ce peuple naissant et l'avait préservé de mille dangers, et comment enfin son clergé toujours vigilant et dévoué, était resté seul à son chevet de mourant, dans les grands jours d'épreuve, et l'avait arraché à la mort.

De ces prémisses qui sont inébranlables au point de vue historique, je conclus que Dieu a vraiment fait alliance avec nous en Amérique, comme il l'a faite en Europe avec la France et comme il l'a fit avec le peuple juif avant l'ère chrétienne.

De ce pacte mystérieux mais réel découlent des obligations pour les deux parties contractantes. De la part de Dieu, c'est l'assistance, la protection et toutes les garanties de stabilité, de bien-être social et de gloire. De notre part, c'est l'attachement inébranlable à notre foi, la docilité aux enseignements de l'Eglise, l'union et l'harmonie entre les pouvoirs ecclésiastique et civil.

La France avait un autre devoir découlant de son alliance : c'était de défendre l'Eglise lorsqu'elle était attaquée, et vous savez que lorsqu'elle y a manqué, elle a toujours senti le contrecoup des malheurs de l'Eglise. Il est possible que Dieu

nous destine à ce rôle dans l'avenir comme notre ancienne mère-patrie, et c'est un des événements les plus glorieux de notre histoire d'avoir pu déjà figurer à côté de la France dans les armées de l'Eglise.

Il y a dix ans que le pontife de Rome a vu ce spectacle magnifique : la mère et la fille unies dans le même amour et le même dévouement, traversant les mers pour la défense de la même cause et devenant toutes deux sentinelles du Vatican ; La mère enseignant à sa fille le dur métier des armes qu'elle a pratiqué pendant tant de siècles, et la fille rappelant à sa mère la foi ardente de ses jeunes années !

Ce souvenir vous fait tressaillir et produit sans doute un gonflement d'orgueil dans vos poitrines. C'est un bonheur pour moi de vous les rappeler en ce moment où j'aperçois réunis nos excellents zouaves. Honneur à eux puisqu'en offrant généreusement leur vie à l'Eglise de Dieu, ils ont ratifié et sanctionné de nouveau le pacte sacré qui nous unit à elle.

Fils d'un peuple qui, plus qu'aucun autre, a gardé le sentiment de l'honneur, respectons toujours les engagements pris par nos pères !

Ne commettons jamais la faute de déchirer ce pacte divin qu'ils ont signé de leur sang, et soyons assurés qu'il entretiendra toujours au fond de nos cœurs cette pure flamme du patriotisme qui, comme le feu sacré des vestales antiques présage, quand elle ne s'éteint pas, le bonheur et la gloire des nations !

(Extrait de la *Minerve*)

TABLE DES MATIERES

—

PAGES

Les 24, 25 et 26 Juin 1880, à Québec..... 3

La Messe..... 4

Description des chars allégoriques..... 7

Le Diner..... 12

Discours de Son Excellence le gouverneur-général..... 13

Discours de M. le comte de Foucault..... 17

Discours de Mgr. Laflèche..... 25

Discours de l'hon. M. Langevin..... 31

Discours de l'hon. M. Chapleau..... 35

Discours de l'hon. juge Routhier, prononcé à la Convention..... 39

Discours de l'hon. juge Routhier, prononcé à la première séance du Congrès Catholique..... 51

Publié par autorisation.